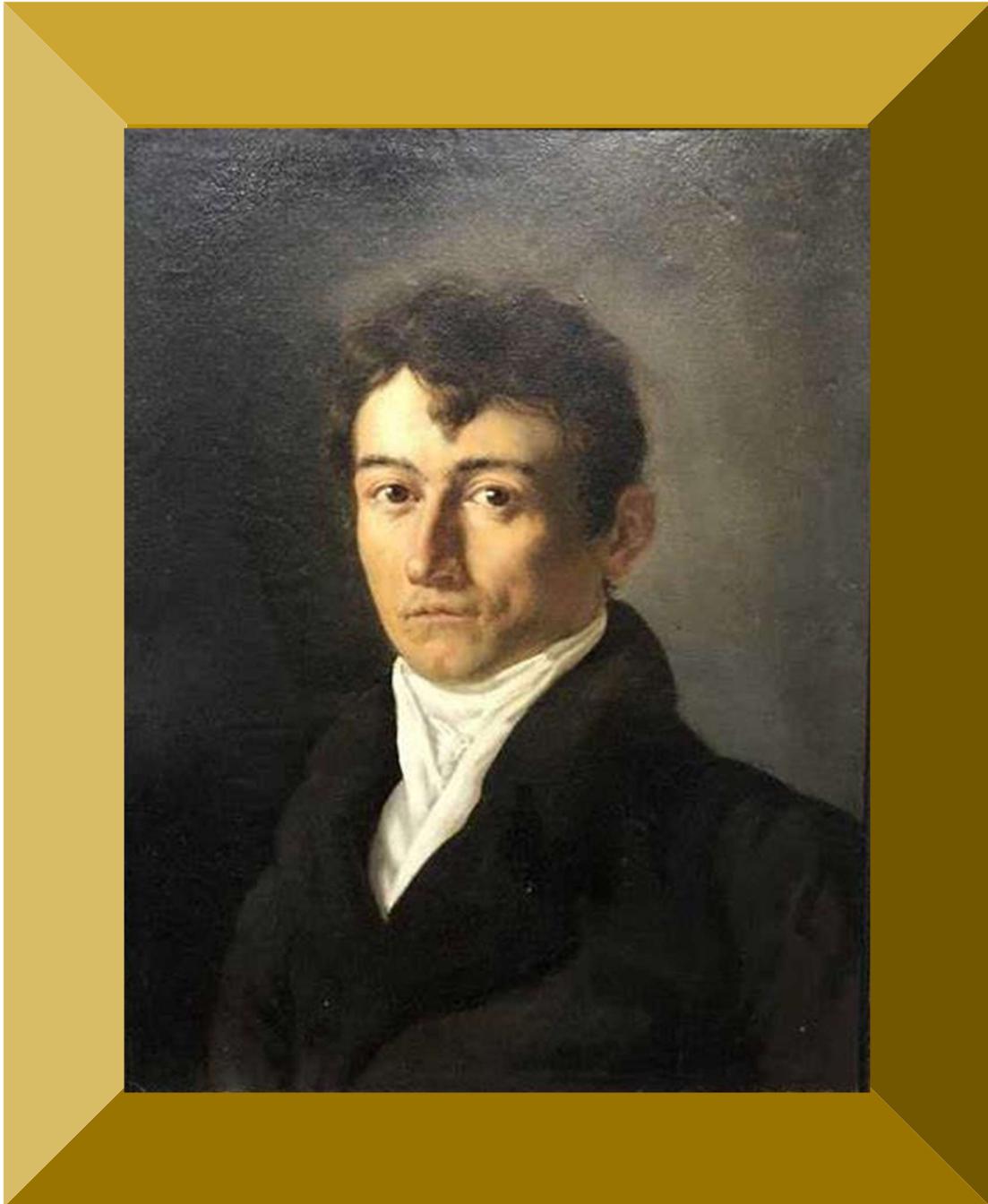


LODS 2024

BULLETIN MUNICIPAL



Joseph-Ferdinand LANCRENON

Peintre Lodois – 1794/1874

Autoportrait – 1850

Joseph-Ferdinand LANCRENON

est revenu à Lods

à travers une de ses œuvres

l'année du 150^{ème} anniversaire de sa mort,
grâce à la générosité de lointains descendants du peintre
qui ont souhaité que ce tableau soit conservé au village
qui l'a vu naître et mourir.

Un grand merci à Mme BOILLOT-GUILLOU et son époux
pour leur généreux don à la Commune de Lods
de ce magnifique portrait signé Lancrenon



Ce portrait signé J.F. Lancrenon – 1848 - pourrait représenter un notaire de la famille Lancrenon.

LE PEINTRE

Joseph Ferdinand Lancrenon fait son premier apprentissage à Paris d'abord auprès de François André Vincent entre 1807 et 1809 puis auprès d'Anne Louis Girodet et il rejoint l'École des Beaux-Arts en 1813. Il devient alors rapidement un des meilleurs élèves de Girodet.



*La nymphe Orythie enlevée par Borée – 1822
Musée Girodet - Montargis*

Il se caractérise par une œuvre à thèmes mythologiques ou historiques.

S'il échoue de justesse au Grand Prix de Rome en 1816 avec *Aenone refusant de secourir Pâris au siège de Troie*, le Comte de Forbin fait néanmoins exposer le tableau au salon et commande une autre toile au jeune peintre, *Tobie rendant la vue à son père* (dépôt du musée du Louvre à Besançon).

En 1817, Lancrenon remporte en outre le concours de la tête d'expression avec *l'Admiration*.

Dans les années 1820, le peintre connaît de beaux succès sur la scène artistique parisienne, notamment avec son *Fleuve Scamandre* (musée de Montargis).

C'est aussi comme dessinateur qu'il se distingue, il excelle dans la peinture de nus et de draperies à l'antique.

Cependant, l'éclosion du Romantisme qui s'oppose au courant néo-classique davidien, remet en cause ses convictions esthétiques et l'amène à quitter la capitale.

En 1834, Lancrenon retourne définitivement dans sa Franche-Comté natale et devient **le premier conservateur du musée de Besançon**, conservant cette charge jusqu'en 1872. Pour autant, seules sept œuvres de l'artiste sont conservées au musée. Professeur à l'école de dessins de Besançon, il en devient en 1840 le directeur jusqu'en 1872.

Conservateur et professeur, l'ancien élève de Girodet ne peint désormais plus que rarement, mais il est néanmoins l'auteur de quelques tableaux religieux pour les églises de Besançon, *Sainte Philomène* pour l'église de la Madeleine notamment. Il réalise aussi quelques portraits, comme celui de Théophile Courlet de Boulot ou celui de Jean-Antoine Courvoisier. En 1860, il est élu correspondant de l'Académie des Beaux-Arts et est décoré de la Légion d'honneur.



*Etude de draperie pour Castor et Pollux libérant Hélène –
1817 Metropolitan Museum of art - New York*

LE LODOIS

Fils d'un vigneron, il naît à Lods le 16 mars 1794 et y meurt le 4 août 1874.

« Les archives montrent que beaucoup de Lancrenon ont eu des propriétés à Lods.

Dans les années 1620, Hugonin Lancrenon – appelé aussi Lancrenon d'Usier – s'établit à Lods avec Claudia Demangeot son épouse.

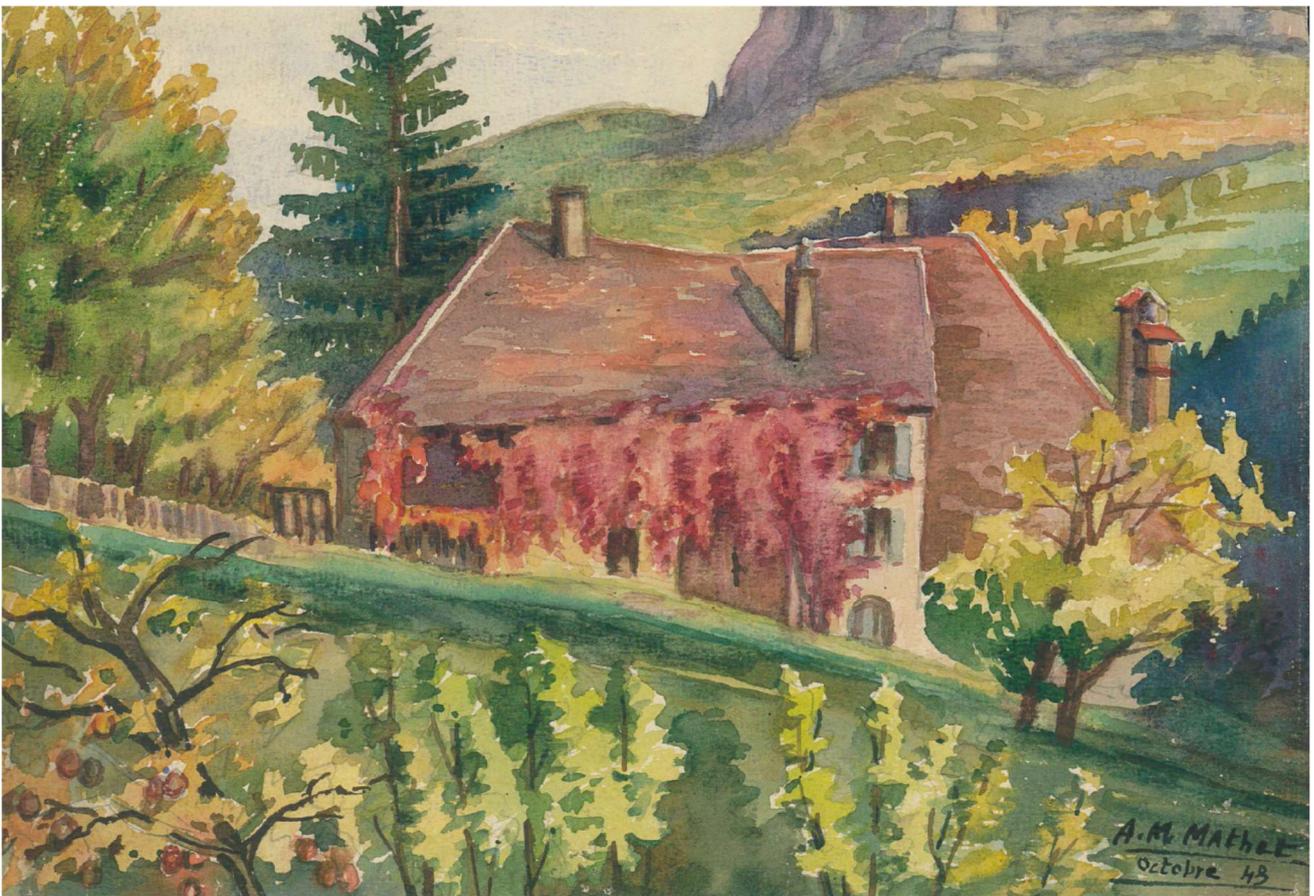
Étienne Baptiste Lancrenon y était vigneron dans les années 1740.

Les cousines Mathey y avaient encore une maison dans les années 1980.

Dans l'église du village, figure une grande plaque en l'honneur de la famille Lancrenon.

Le cimetière compte bien évidemment de très nombreuses tombes de la famille Lancrenon. »

Source : <http://lancrenon.fr>



La maison Lancrenon - Peinture d'Anne-Marie Mathet – 1943 –

Le Mot du Maire

Lodoises, Lodois,
Chers Administrés,

Ce bulletin retrace la vie de notre village, les réalisations communales de 2024 et les projets pour 2025.

Comme pour les éditions précédentes, je l'ai voulu également vecteur de communication pour toutes les associations qui participent à l'animation du village, à la promotion de son attractivité, au maintien du lien social, à la préservation du patrimoine et de l'environnement et qui, de par leur diversité, vous proposent de nombreux événements festifs, culturels, sportifs.



L'année 2025 commence hélas, avec la poursuite et la résurgence de plusieurs conflits dans le monde, la perpétration d'attentats terroristes, sans oublier les catastrophes liées au changement climatique : après l'Espagne, Mayotte, département français d'outre-mer, dévasté par le cyclone Chido.

A cela s'ajoute la crise politique nationale entraînée par la dissolution de l'Assemblée Nationale, qui fait entrer la France dans une période d'incertitude économique, provoquant une inquiétude généralisée que ce soit du côté des ménages, des chefs d'entreprises que du monde financier.

Dans notre pays fracturé, le slogan du récent congrès des Maires de France "Les communes ... Heureusement !" prend tout son sens dans ce contexte politique et institutionnel incertain : les communes sont plus que jamais un pôle de stabilité, d'efficacité et de repère pour les français.

Nous entamons la 5^{ème} et dernière année complète du mandat que vous nous avez confié en 2020.

2024

a vu l'aboutissement de deux projets importants :

La réalisation la plus marquante aura été la reconstruction du mur de soutènement de la RD 67, en bordure de Loue, opération financée par le Département.

Ce chantier considérable, tant par son coût que par sa technicité, réalisé par l'entreprise TPRE dans des conditions climatiques et techniques parfois très difficiles, est esthétiquement une vraie réussite et va contribuer à la mise en valeur de ce secteur du village.

J'avais sollicité dès 2020 Madame la Présidente du Conseil Départemental pour la sensibiliser à la nécessité de reconstruction de ce mur. Patience et persévérance ont payées puisque mes interventions et arguments ont finalement été pris en compte et je la remercie pour la suite favorable donnée en 2022 à ma requête.

Autre réalisation importante :
la restauration des décors peints de la coupole de l'église Saint-Théodule.

Ce chantier a été réalisé par l'entreprise Nonnotte dans la continuité des travaux de restauration des décors peints de notre église qui verront leur aboutissement en 2026 avec la restauration des deux dernières fresques ainsi que des chapelles latérales des nefs.

Le coût des travaux de 45 149,00 € HT est financée par le mécénat, la souscription de la Fondation du Patrimoine et les subventions de la Région et du Département. La commune avance le montant de la TVA, soit 9 029,80 € qui sera récupérée dans deux ans.



Principaux sujets traités à l'échelon de la CCLL (Communauté de Communes Loue Lison) :

- Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) validé par délibération après 8 années de travail.
- Le transfert de la compétence assainissement collectif avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2025.
- La définition des ZAER (Zones d'Accélération des Energies Renouvelables).

En 2025,

Deux projets structurants verront le jour :

- **La création d'un aménagement paysager en bord de Loue et de la RD 67**, dans la continuité de la reconstruction du mur de soutènement réalisé par le Département.

Cet aménagement, dont la conception a été pensée avec le CAUE 25* et l'architecte des bâtiments de France, va contribuer à valoriser ce secteur très fréquenté du village et devrait influencer, au même titre que la réfection du mur, sur la confirmation du classement de notre village parmi l'association des Plus Beaux Villages de France lors du réexamen à intervenir en septembre 2025.

- **Les travaux de viabilisation de 3 parcelles constructibles au lotissement de la Rappe du bas** à l'issue de la période d'instruction du permis d'aménager.

En concertation avec Analis Finance, un prêt relais sera souscrit afin de financer les frais inhérents à cette opération.

La consolidation et la restauration de l'arche de l'ancien pont pourraient voir le jour, en fonction de l'avancement du dossier qui sera déposé en début d'année.

Cette arche, partie du patrimoine et de la "carte postale du village", se détériore au fil du temps, des crues de la Loue, et risque tout simplement de disparaître à terme si rien n'est fait.





A l'issue du recensement de la population 2024, le nombre d'habitants est en augmentation passant de 236 à 246 habitants. Bonne nouvelle qui confirme l'attractivité de notre commune au cours des dernières années.

J'en profite pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux Lodois qui ont choisi de vivre dans notre beau village.



Je tiens à formuler mes plus vifs remerciements aux forces vives de notre village qui œuvrent à mes côtés :

Les associations

Un grand merci aux Présidentes et Présidents et aux bénévoles engagés, artisans de la vitalité communale.

L'équipe communale

Merci aux adjoints et conseillers (ères) qui s'impliquent dans la vie municipale pour mener à bien nos projets.

Merci à Michel Renaud – 2^{ème} adjoint – qui assure le suivi des tâches de l'employé communal tout en lui prêtant main-forte chaque fois que nécessaire.

Le personnel communal

Merci à notre secrétaire, Karine David, et à notre nouvel employé communal, Gilles Dutruel, pour leur motivation et leur engagement au service de notre collectivité.

Les acteurs économiques

Merci aux chefs d'entreprises, artisans, commerçants, agriculteurs qui participent au développement de notre territoire.

Meilleurs Vœux 2025

A toutes et à tous, je vous adresse au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, mes meilleurs vœux pour 2025.

Que cette année apporte santé, bonheur et prospérité pour vous, vos familles, vos entreprises et tous ceux qui vous sont chers.

Le Maire,
Jean-Michel LIEVREMONT

 **Retrouvez** 

Les actualités du village, les démarches administratives,

les comptes rendus du Conseil Municipal, ...

Sur le site officiel du village de Lods :

<http://lods.fr>

Réalisations 2024

VOIERIE

- **RD 67 – en bordure de Loue** (depuis la maison Rondot jusqu'au Pont) :
Reconstruction/rénovation du mur de soutènement en remplacement de l'enrochement.
Travaux pris en charge par le Département.
- **Rue du Rôte – Rue du Château :**
Réfection des voiries sous la maîtrise d'ouvrage de la CCLL dans le cadre de sa compétence voirie.
- **Rue du Rôte :**
Reconstruction d'une partie du mur de soutènement en contrebas du cimetière.
Travaux pris en charge par la commune.
- **Petit pont au bout du chemin des Forges :**
Remplacement des gardes corps.
Opération prise en charge conjointement par la commune et TDF.

LOTISSEMENT DE LA RAPPE DU BAS

- Lancement de l'instruction du permis d'aménager. Dépôt de la demande administrative auprès du service urbanisme de la CCLL.

EGLISE SAINT-THEODULE

- Achèvement des travaux de restauration des décors peints de la coupole.

RESEAU EAU POTABLE

- Renouvellement de la conduite d'eau potable rue du Rôte dans sa partie centrale, en contrebas de la mairie.
Travaux pris en charge par le SIEHL.

RESEAUX ASSAINISSEMENT

- **Raccordement au réseau collectif d'assainissement** de la maison située au 7 rue du Rôte.
Travaux pris en charge par la commune en lien avec le chantier du SIEHL.
- **Lancement de la procédure de remise à jour du schéma directeur d'assainissement**
Dans le cadre du transfert de la compétence assainissement à compter du 01/01/2025, la CCLL reprendra le dossier en cours.

SECURITE INCENDIE

- Création d'une aire d'aspiration au schiste à la demande du SDIS.

SIGNALETIQUE

- Mise en place de panneaux sens interdit saut riverains + desserte locale rue du Bief Poutot.
- Mise en place de panneau voie sans issue aux fermes de Suchaux.
- Installation d'une signalisation d'intérêt local place Pézard.

BATIMENTS COMMUNAUX

- **Appartements communaux**
Travaux de remise en état et de remise aux normes électriques dans 3 appartements communaux avant location.
- **Isolation (calorifugeage)**
du réseau hydraulique de chauffage et d'eau chaude sanitaire au sous-sol des deux chaufferies.
Travaux (9 159,60 €) pris en charge par l'état dans le cadre du plan national d'économies d'énergie.

Projets 2025

VOIRIE

- **Aménagement d'un espace de pause paysager**
en bord de Loue dans le cadre des travaux de rénovation du mur de soutènement de la RD 67, en concertation avec le CAUE 25 et l'architecte des bâtiments de France.
Travaux pris en charge par la commune pour un montant d'environ 18 000 € HT dans le cadre d'une convention avec le département qui acquitte la TVA.
- **Pont métallique de l'ancienne gare**
Réalisation d'une étude de réparabilité du pont par le bureau d'étude PMM dans le cadre du programme national Pont afin de définir les travaux à réaliser à moyen terme pour garantir la pérennité de l'ouvrage.

PATRIMOINE

- **Arche de l'ancien pont**
Projet de consolidation et de réfection de l'arche de l'ancien pont qui se détériore au fil du temps, notamment lors des crues de la Loue charriant des embâcles qui viennent percuter l'arche. Un dossier de souscription auprès de la Fondation du patrimoine sera déposé ainsi que des demandes de subventions auprès de la Région et du Département.
- **Fontaines Place Pézard et Sur la Place**
Mises en fonctionnement en circuit fermé.
Les deux fontaines couleront en permanence, même lors des périodes de sécheresse et de restrictions d'usage de l'eau, ce qui contribuera à valoriser ce patrimoine.
Travaux initialement prévus en 2024, pris en charge par le SIEHL.

LOTISSEMENT DE LA RAPPE DU BAS

- Après l'instruction du permis d'aménager, consultation des différents gestionnaires de réseaux pour la réalisation des travaux de viabilisation des 3 parcelles constructibles.

EGLISE SAINT THEODULE

- **Travaux d'isolation de la sacristie**
Incluant le remplacement de deux fenêtres et la réparation de deux portes.
- **Remplacement du projecteur**
pour l'éclairage du clocher de l'église par un projecteur Leds.

VEHICULE COMMUNAL

- Achat d'un véhicule utilitaire d'occasion dans l'éventualité où le véhicule communal Partner ne passe pas le contrôle technique en 2025.

SECURITE INCENDIE

- Projet de création d'une aire d'aspiration au Bief Poutot à l'étude.

CAMPING

- Installation d'une prise GRENN EUP sur le bâtiment sanitaire pour la recharge des véhicules électriques.

Les projets communaux énumérés ci-dessus seront réalisés, comme chaque année, en fonction des priorités définies par le conseil municipal, en adéquation avec les possibilités budgétaires et en fonction de l'avancement des démarches et autorisations administratives



Etat

Civil

NAISSANCES



Maloë BOURQUIN

née le 5 février 2024



Corentin REBILLARD

né le 28 mars 2024



Saul AUBERT-GOUSSET

né le 6 novembre 2024

MARIAGE



Fanny GAGELIN & Alain PELLETIER

le 8 juin 2024



DÉCÈS



Daniel GAUDILLAT

le 24 janvier 2024



Michel GENESTIER

le 3 mars 2024



Denise DEBART

le 12 avril 2024



Joseph GENRE GRANDPIERRE

le 4 juin 2024



Jeannine DAVIOT

le 10 juillet 2024



Paulette MARION

le 21 octobre 2024



Vie
du
Village

LODS Agenda 2024

Que faire à Lods



Vendredi 31 mai Apéro des Voisins

Offert par la Mairie - Cour de la Mairie - 18 h

Organisé par la Commune de Lods



Samedi 1^{er} juin Concours de peinture

Thème : Vues et curiosités du village de « Lods et son patrimoine »

Inscription 5 €

RDV salle des associations - rue A. Roy à 10 h

Organisé par l'Association Culturelle de Lods



Samedi 13 juillet - Dimanche 14 juillet Festival de musique classique

10 € - gratuit pour - 18 ans

Église Saint Théodule - 17 h 30

Organisé par l'Association Culturelle de Lods



Les mercredis 10 & 24 juillet - 7 & 21 août Marchés de producteurs

Vente de produits fermiers et artisanaux

Consommation sur place possible (tables et couverts à disposition)

Place des Forges - 18 h à 21 h

Organisés par l'association "Champ Libre de Lods"



Mardi 16 juillet

Découverte du village - église - musée - cabinet de curiosités

Libre participation

RDV Place Pézard - 16h30

Organisés par les Associations Saint Théodule Lods/Musée de la Vigne



Jeudi 18 juillet

Conférence par Jean-Luc Marion de l'Académie Française

Thème « Moralité et immoralité du sport »

Entrée Gratuite - Corbeille au profit de la restauration des peintures de la coupole

de l'église de Lods - Vente de livres de Jean Luc Marion

Église Saint Théodule - 20h30

Organisée par l'Association Saint Théodule Lods



Les 19 & 20 juillet

Trail des 24h de Suchaux

Village exposant et petite restauration sur place tout le week-end !

Inscriptions aux courses sur notre site internet. : 24h-suchaux.com



LODS Agenda 2024

Dimanche 21 juillet

Conférence d'Olivier D.Barrelet

Invitation au voyage musical de la parabole en sons et images - Retour de l'enfant prodigue
Conférence gratuite – Collecte à la fin - Verre de l'amitié offert
Eglise Saint Théodule – 17 h

Dimanche 28 juillet

Vide grenier itinérant dans les rues du village

Déballage réservé aux habitants du village
Buvette & petite restauration cour de l'école
Organisé par l'Association du Musée de la Vigne

Du 7 au 9 août

Les Estivales de Lods sur le thème : « Habiter l'impossible »

Programme détaillé sur affiche annexe

Réservation : estivalesdelods@gmail.com

Dimanche 11 août

Vente de livres

Parvis de l'église & salle des associations - de 9h à 18h00

Dimanche 18 août

Vente de gâteaux

Parvis de l'église – 11h30 Organisées par l'Association Saint Théodule Lods

Sur rendez-vous - de mai à octobre

Un voyage dans nos trésors d'armoire

Autour des années 1900/1960
Bâtiment ancienne Mairie - Entrée libre - 06 89 06 21 27

Samedi 21 & Dimanche 22 septembre

MUSEE DE LA VIGNE : Après-midi porte ouverte de 14h30 à 18h00

Visites libres : Organisé par l'association du Musée de la vigne

EGLISE SAINT THEODULE : exposition de vêtements sacerdotaux

Organisée par l'Association Saint Théodule Lods

CABINET DE CURIOSITE : de 14 h à 18 h

Samedi 28 septembre

Marche culturelle autours de Lods

Programmation en cours

Départ cours de la mairie de Lods

Organisée par l'Association culturelle de Lods

Jeudi 21 novembre

Soirée Beaujolais Nouveau

Programmation en cours
Au musée de la vigne de Lods

Organisée par l'Association du Musée de la vigne



Aux Associations

à leurs Présidents(es), aux adhérents, aux bénévoles, pour leur investissement dans l'organisation des nombreuses et diverses manifestations, animations, expositions, activités sportives ... qui ont jalonné l'année 2024,

Aux Lodois

qui ont participé au Nettoyage de Printemps,

A l'ACCA

(Association Communale de Chasse Agréée)

pour l'entretien des pistes forestières, pour le débitage/l'abattage d'arbres tombés ou représentant un danger sur le domaine communal,

A l'AAPPMA

(Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques) pour le nettoyage et l'entretien des rives de la Loue.

SYNDICAT SCOLAIRE DE LA HAUTE VALLEE DE LA LOUE



Notre école intercommunale compte 140 élèves au premier trimestre de cette nouvelle année scolaire, dont 48 en maternelle et 92 en élémentaire, qui se répartissent dans six classes :

Mme Rosalie Guinchard	PS/MS	25
Mme Dominique Henriot	MS/GS	23
Mme Mathilde Mistelet	CP	23
Mme Anne-Catherine Huertas	CE1	21
Mr Jean-Sébastien Borella Mme Emilie Gauchet	CE2	23
Mme Gaëlle Dordor-Labigand	CM1/CM2	25

Madame Fatima Girardet assiste la maîtresse de petite et moyenne section, tandis que Madame Laetitia Bourquin aide l'enseignante de moyenne et grande section. L'école a également recruté, pour l'année, Océane Baud, en tant que service civique, pour seconder l'équipe au niveau administratif et technique.

Monsieur Borella, le Directeur, est déchargé un jour par semaine, le vendredi, pour traiter tous les problèmes administratifs, rencontrer les familles, gérer les soucis techniques, etc...

Nous avons eu quelques problèmes en septembre avec les transports scolaires, suite à la nouvelle organisation mise en place par la Région. Après quelques réajustements, le ramassage fonctionne de nouveau, mais avec un peu de retard par rapport aux années précédentes. Le point positif est que tous les élèves sont pris en charge rue Carnot, évitant ainsi la traversée dangereuse de la route de Besançon. Mesdames Girardet et Bataillard assurent la sécurité des enfants dans les bus.

L'année scolaire 2023-2024 était sous le signe des jeux olympiques à l'école de la Haute Vallée de la Loue, à l'image de notre pays.

Les élèves ont pu s'initier à l'handisport, au tennis, à la course d'orientation. Deux classes ont été sélectionnées pour assister au passage de la flamme olympique au Gouffre de Poudrey. Ce magnifique projet d'école a été finalisé par de grandes olympiades au stade de Vuillafans début juillet.



Cette nouvelle année scolaire mettra à l'honneur « la solidarité, l'entraide et la prévention »

Ainsi la veille des vacances de la Toussaint, toutes les classes ont couru pour l'association ELA.

L'équipe pédagogique va travailler particulièrement sur le handicap, l'éducation à l'environnement, les premiers secours, la prévention routière, le savoir nager. Des projets avec les restos du cœur, les pompiers, les personnes âgées, sont étudiés.

Pour toutes ces initiatives, l'école peut compter sur l'Association « Les P'tits Loue » qui organise tout au long de l'année de nombreuses actions qui permettent de financer notamment les sorties des élèves. Merci donc aux parents d'élèves pour leur investissement dans cette association et aux habitants des différents villages pour leur soutien financier lors des démarchages à domicile.

Les locaux du périscolaire ont été rénovés pendant les congés d'été.

La restauration scolaire fonctionne à plein régime, preuve que ce service est essentiel à la vie de l'école et aux familles. Madame Martini, Directrice, fait le maximum pour accueillir tout le monde dans les meilleures conditions. Les familles doivent cependant impérativement respecter le règlement en inscrivant leurs enfants 48 heures à l'avance, sur la plateforme mise en place par l'association Familles Rurales (en charge du périscolaire), afin de pouvoir gérer au plus juste le nombre de repas et de personnes nécessaires pour l'encadrement.



La vie de l'école est riche en évènements. L'équipe éducative ne ménage pas ses efforts pour l'éducation, l'instruction, et l'épanouissement des enfants : bravo à eux.

Je souhaite à tous, petits et grands, de belles fêtes de fin d'année, et une année 2025 pleine d'agréables moments.

La Présidente du SSHVL, Sylvie Baverel.



Paroisse

Que s'est-il passé dans notre Église Saint-Théodule en 2024 ?

Remontons le temps.

Tout d'abord : Un concert ! Celui organisé par les estivales de Iods, occasion de remercier Madame et Monsieur Koukasian, ainsi que Madame et Monsieur De Charmont. Concert de piano, donné par Trami Nguyen et Laurent Durupt.

Puis le 16 août, nous avons fêté le jubilé de Pierre Marion, pour ses 50 ans de sacerdoce. Entouré de sa famille, nous avons à la fois pu rendre grâce à Dieu et lui dire merci pour les services rendus, pendant la messe, puis temps d'échange autour du verre de l'amitié et de quelques cadeaux.

Le 18 août : Fut célébrée, la première messe de Paul Marion. Paul fut ordonné prêtre, le 15 juin en la cathédrale de Nanterre.

France 3, le 17 juin, est venu effectuer un reportage mettant en lumière le village. Avec pour fil rouge une jeune fille, Eléa, l'église, les ruelles du village, le musée furent l'objet de toute leur attention. La première diffusion de ce reportage eu lieu le 16 septembre, à revoir en replay.

Notre église située sur le chemin de la via franciscana (Canterbury/ Rome 3000km) est une étape importante pour les pèlerins. Trouver une église ouverte sur le parcours, devient lieu de pause, de prières, de méditations. Certains notent des intentions ou commentaires sur le cahier de prières, d'autres nous sollicitent, afin de déposer sur leur carnet de voyage, le credential, un cachet représentant les armoiries du village, certifiant leur passage sur ce chemin. Temps de partage, ce fut le cas, longuement avec Clarisse et Louis Fiacre partis de Notre Dame de Paris pour rejoindre Jérusalem.

L'échafaudage installé en novembre, devrait quitter l'église début janvier, dès lors vous pourrez venir découvrir, le travail minutieux qui a été effectué. Nous espérons que dans deux ans, grâce aux dons, effectués, nous pourrions de nouveau continuer la restauration des dernières peintures murales « assomption et ascension » ainsi que des différents murs blancs, achevant ainsi la restauration de cette église. Grand merci à toutes celles et ceux qui nous ont apportés les moyens financiers, afin de réaliser cette restauration.

Ont été célébré dans cette église les obsèques de :

- Daniel Gaudillat le 27 janvier
- Michel Genestier le 7 mars
- Joseph Genre le 8 juin
- Jeannine Daviot le 13 juillet
- Paulette Marion le 23 octobre

Que tous reposent en paix.

A vous tous lecteurs de cet article et à tous ceux qui vous sont chers nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur et santé

Pierre Mabile

Jean Paul Arnoux

Peintures murales restaurées



Saint Jean



Saint Marc



Saint Matthieu



Saint Luc



L'Opération Brioche permet de récolter des dons afin de mener des projets pour mieux accompagner les personnes handicapées mentales.



Elle permet de sensibiliser le grand public au handicap intellectuel et également de récolter des dons pour financer d'une part les actions et les missions de l'Adapei du Doubs et d'autre part des activités adaptées dans les établissements de la Fondation Pluriel comme : musicothérapie, sport adapté, sorties culturelles, ateliers théâtre toujours pour favoriser autonomie et estime de soi.

Comme chaque année, les bénévoles de Lods (Paule, Anne-Marie et Véronique) vous ont rendu visite pour la vente au porte à porte de brioches dans le cadre de l'opération brioche 2024 au profit de l'ADAPEI du Doubs.

Elles vous remercient pour votre accueil chaleureux et votre générosité.
La somme des dons récoltés s'élève à 863 euros.



Vie Associative

En 2024

A S T L vous a proposé ?

Vous aimez les repas entre amis ?

Le 17 mars, une choucroute garnie, en salle, Ambroise Roy. Repas très apprécié, nombreux furent les convives.

Vous aimez la lecture ?

La porte à droite de l'Église est ouverte chaque jour. Les horaires en fonction de la lumière du jour. Et là, vous trouverez des livres, à petit prix dans un choix très varié

Vous aimez assister, participer à des conférences ?

Le 18 juillet en l'Église saint Théodule, Jean-Luc Marion nous a proposé une conférence, à partir de l'actualité estivale, les Jeux olympiques. Conférence dont le thème était « morale et immoralité du sport ». Toutes les conférences que Monsieur Marion donnent en notre église de Lods, sont retransmises sur la chaîne YouTube du diocèse, vous pourrez donc les retrouver facilement.

Quelques jours séparaient cette conférence de celle proposée par notre ami Suisse. Olivier Barrelet. Celui-ci reprenant un thème biblique « Le retour du fils prodigue ». Conférence nous invitant à un voyage musical en sons et images. Grand merci à nos deux conférenciers

Vous aimez chiner :

Le 28 juillet. Nous avons participé, installé sur le parvis de l'église au vide-greniers organisé par le musée de la vigne.

Vous aimez la pâtisserie

Dimanche 18 août. Fête de la Saint Théodule, saint patron de la paroisse du village, nous vous avons proposé une vente de gâteaux. Merci aux paroissiennes, fines pâtissières pour leur apport de grande qualité et quantité

Vous êtes sensible au patrimoine local :

Enfin, nous avons organisé dans l'Église pour les journées du patrimoine des 21 et 22 septembre, une exposition, d'objets et de vêtements liturgiques.

Désolé navré

Le concert prévu au mois de décembre avec les Cœurs de Loue, ne pus être organisé suite à l'installation des échafaudages, pour la restauration de la coupole de l'Église.

Toutes ces manifestations permettent de nous réunir, de vivre ensemble l'espace d'une manifestation, de nous enrichir intellectuellement, de permettre à des touristes de découvrir certains aspects du village. Quand au bénéfice financier, il est intégralement attribué à la restauration de notre patrimoine et plus particulièrement notre église saint Théodule.

Promis en 2025 nous vous proposerons,

Le repas choucroute un dimanche de mars.

Le concert qui devait avoir lieu, fin, 2024 aura lieu en début 2025, la date n'est pas encore programmée.

À chacun de vous, nous souhaitons très belle année 2025. Avec pour espoir, pour tous une vie plus fraternelle, plus joyeuse, et plus paisible.

Pierre Mabile

Jean Paul Arnoux

L'ASSOCIATION CULTURELLE DE LODS

*est heureuse de vous présenter ses meilleurs vœux
pour l'année 2025*



**13-14
JUILLET
2024**

**ENSEMBLE À CORDES
DANS LA VALLÉE
DE LA LOUE**

à LODS

DIRECTION MUSICALE ET ARTISTIQUE
EMANUEL DRZYSGULA
ENSEMBLE A CORDES SAINT THEODULE

Concert du 13 juillet (17h30)
Œuvres de **CORELLI, BACH, REBEL et MOZART**

Concert du 14 juillet (17h30)
Œuvres de **CORELLI, LECLAIR, SCHUBERT et VIVALDI**

10 € PAR CONCERT, GRATUIT - 18 ANS
BILLETTERIE SUR PLACE
ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION CULTURELLE DE LODS

Soutenez nous sur :

FACEBOOK



L'ensemble St Théodule, sous la direction d'Emanuel Drzyzgula, nous a offert une fois de plus une prestation de qualité. Le village de LODS a vibré durant tout un week-end au son des cordes du groupe de musiciens.

Un grand merci à tous les Lodois, aux habitants de la vallée et surtout aux bénévoles qui ont contribué à rendre ces rencontres si festives et si chaleureuses.

Cet événement a bénéficié du concours de la Mairie de LODS, du Conseil Départemental du Doubs, du Diocèse de Besançon, d'Olivier Gary Luthier à Mulhouse et de l'Association Champs Libre.

Pour la première fois, l'**Association culturelle de LODS** a organisé un événement autour de l'art pictural.

Malgré un temps pluvieux, la manifestation a bien eu lieu grâce à l'enthousiasme et la motivation des participants. La journée s'est déroulée dans une ambiance conviviale, remplie d'échanges. Cette activité a été clôturée par une remise de prix décerné par le jury et suivie par un verre de l'amitié.



L'**association culturelle de LODS** a produit un troisième événement en 2024. Sur les traces de ses riches activités humaines passées, une marche culturelle autour du village a été organisée.

Le parcours de 5-6 km a été agrémenté de commentaires autour du vignoble, des martinets, des scieries, des moulins, du chemin de fer et de l'industrie métallurgique.



Bonne Année 2025, Santé, Joie et Fraternité

Rejoignez-nous !

aculturelledelods@gmail.com



Musée de la vigne et du vin

Saison 2024

Les visites du musée de la vigne, restent relativement constantes. Ulysse et Narcisse, guides depuis plusieurs années, ont acquis une très bonne connaissance du lieu. Les visites qu'ils animent sont de très grande qualité.

Les visites de groupes, quant à elles, sont essentielles pour maintenir une fréquentation satisfaisante. Ces visites se déroulent le plus souvent hors saison. Nous accueillons surtout des randonneurs. Si cela demande une certaine disponibilité, ces rencontres se déroulent dans un esprit dynamique. Lorsque celles-ci sont conjuguées avec la visite du cabinet de curiosité c'est assurément une garantie pour les visiteurs de passer un excellent moment à Lods.

Nos animations 2024, vide-greniers, journées du patrimoine, beaujolais nouveau ont connu un vif succès. Encouragés par l'intérêt que vous y avez porté, nous reconduisons ces animations pour l'année 2025.

Je remercie ici, tous les bénévoles qui donnent de leur temps, pour que notre musée soit attractif. Un merci tout particulier aux cotisants qui nous soutiennent depuis plusieurs années, et nous souhaitons la bienvenue à tous ceux qui veulent nous rejoindre.

En ce début d'année, l'équipe du musée vous présente ses vœux sincères de bonheur et santé.



Y Mabilie
Présidente du musée

Association du Champ Libre de Lods

Marchés de producteurs

En 2024 nous avons poursuivi l'organisation de marchés de producteurs et d'artisans locaux sur la place des Forges. Malheureusement, les conditions climatiques étant promises à l'orage, nous avons dû anticiper et ainsi annuler nos deux premières dates dont Lods en fête qui constitue la soirée d'ouverture de notre saison.

Le temps a été plus clément pour le reste de l'été et nous avons pu profiter d'une excellente affluence à l'occasion des 3 derniers marchés.



Cette année, nous nous sommes associés avec Mr Vouillot, éleveur porcin sur la commune de Longeville. Nous avons ainsi pu proposer des saucisses de Toulouse et pommes de terre cuites au feu de bois en supplément des traditionnelles salades, le tout à prix libre. Le succès de cette formule a été incontestable et nous vous remercions pour vos nombreux retours.

Un grand merci aux bénévoles qui nous ont aidés à l'organisation des marchés. Merci à la commune pour son soutien ainsi qu'à tous les Lodois.es qui étaient présent.es.

Diffusion d'un film documentaire

Grâce au travail de l'association AMIGO (Accueil Migrants Ormans), nous avons pu diffuser un documentaire intitulé « Le chant des vivants » le mardi 15 octobre à la salle Ambroise Roy. Ce documentaire traite de l'arrivée de jeunes migrants africains dans le village de Conques en Aveyron. Là-bas, une autre association d'aide aux migrants, LIMBO, les accueille et leur propose de mettre sur le papier, puis en chanson, le récit de leur long et périlleux exil jusqu'en France.

La séance a été suivie d'un débat entre le public et des membres des deux associations, AMIGO et LIMBO.

Vie associative

L'association s'est encore quelque peu agrandie cette année, elle compte aujourd'hui une trentaine de membres dont 4 membres actifs résidents sur le lieu. Les autres membres sont lodois pour la majorité ou habitants des villages limitrophes.

Pour rappel, notre association se donne pour mission la création d'un lieu de vie collectif en dehors des schémas habituels de propriété privée. La création d'activités culturelles et militantes visant à promouvoir une agriculture paysanne et solidaire. Dans cette logique, l'association accueille une exploitation agricole de maraîchage et élevage ovin.

L'association du Champ Libre de Lods souhaite à tous les Lodois.es une très belle année 2025.

LES ESTIVALES DE LODS

La deuxième édition des **Estivales de Lods** a eu lieu du 7 au 9 août 2024 et a de nouveau été l'occasion de faire se rencontrer poètes, musiciens, philosophes, artistes avec un public varié, rassemblant aussi bien gens du village, de la vallée, de la région que des gens de passage.

Parmi les nouveautés de l'année, la promenade poétique dans les rues du village nous a permis de déambuler entre le chemin des Forges et l'église Saint Théodule en passant par la Mairie. Nous avons pu également découvrir une création musicale de Michaël Levinas, spécialement composée pour répondre au thème de l'année « Habiter l'impossible ». Enfin Daniel Rondeau, académicien, a été la « Voix venue d'ailleurs » et nous a fait partager ses passions et son parcours de vie.



La prochaine édition aura lieu du **7 au 9 août 2025**. Nous y retrouverons le concert pour piano à l'église, le séminaire de philosophie animé par Jean-Luc Marion, la session des poètes en Franche-Comté, le récital de poésie et piano ainsi que des événements originaux.

Les Estivales offrent un temps et un lieu d'échanges simples et conviviaux entre poètes, musiciens, philosophes et le public. En effet, les artistes vivent de et par les rencontres qui les rassemblent, les font échanger, travailler et partager leurs travaux. Cette manifestation est ainsi ouverte à toutes et à tous, et plus particulièrement aux habitants du village de Lods que nous espérons nombreux à nous rejoindre. Même pour un court moment, vous serez les bienvenus !

Le thème de l'édition 2025 sera **Echanger ou Donner ?** Dans la lignée des thèmes précédents, il nous semble à la fois d'actualité et correspondre à une ambition humaniste.



Un p'tit bout de Schiste



Un patrimoine made in Franche Comté

« ASSOCIATION LOI DE 1901 »

Les temps forts pour cette année 2024...

Cette saison 2024 nous a encore une fois offert de belles rencontres humaines, musicales et artistiques

Les news : LODS'BRUC - CINE PLEIN AIR - SOIREE CARICATIVES

Val.River.Pub

SAMEDI - DIMANCHE
- 13 & 14 JUILLET -
9h - 23h30 NON STOP

LODS'BRUC

N°1 Le parc du Schiste vous ouvre ses portes...
- EMPLACEMENTS GRATUITS -
BROCANTE - VIDE GRENIER - PRODUITS LOCAUX
Dans vos propres deux jours pour vendre et faire découvrir vos trésors et talents dans un lieu chargé d'histoire sur la commune de Lods en bordure de Loue et vous...

VOUS SOUHAITEZ RESERVER UN EMPLACEMENT ?
UN SEUL NUMERO 06.37.07.92.30 (appel ou SMS)

Val.River.Pub

LODS'LLYWOOD

-CINE PLEIN AIR-

-CE MERCREDI SOIR-
APERU - CINE
-Plutôt Braque, Vasarely...-

LES TROIS

Val.River.Pub

APERU n°4
CONCERT

-CE SAMEDI 19H-
aux profits de

LE LODS'LLYWOOD
VOUS PRESENTE...
M&B

LODS 25930 LE SCHISTE - INFOS 06.37.07.92.30 (appel ou SMS)



Sans oublier notre partenariat en qualité d'accueil pèlerins

Un p'tit bout de Schiste
Un patrimoine made in Franche Comté
« ASSOCIATION LOI DE 1901 »

VIA FRANCIGENA

19€

7/7

- 06.37.07.92.30 -
1 lieu-dit le Schiste 25930 LODS
unp'titboutdeschiste@gmail.com

Continuons à faire vivre la vallée

Des bisous du Schiste



CURIOSITÉ

Cabinet de création & de curiosité



Au fur et à mesure, que les années passent, ce cabinet de curiosité, voit ces collections s'enrichir.

Objets traditionnels, objets insolites, une vie racontée sur un demi-siècle.

Nostalgie d'un instant, émotions personnelles, confidences, autant de sentiments partagés à travers ce voyage ludique, qui nous transporte de 1900 à 1950.

Ouvert pendant les saisons estivales, ou sur rendez-vous de mai à octobre. Installé depuis 5 ans dans une ancienne salle de classe, (Bâtiment mairie) je serais heureuse de vous recevoir.

Je remercie la municipalité, pour l'intérêt porté à cette exposition en me prêtant généreusement cette salle.

A l'aube de cette année nouvelle, je vous présente mes vœux de bonheur et santé.

Yoko Mabile



Association des Anciens Combattants et Soldats de France



En tant que nouvelle présidente de l'Amicale Lodoise des Anciens Combattants et Soldats de France, je voudrais exprimer ma plus profonde gratitude à Monsieur Christian PICHETTI, pour toutes ces années de présidence.

Son engagement, son dévouement ont rendu possible tout ce que nous avons accompli pendant ses nombreux mandats.

Profitons de ce jour d'espoir, pour souhaiter à tous ceux que l'on aime, le plus de bonheur possible.

En cette période festive, je vous souhaite des moments joyeux et lumineux.

Profitez de chaque instant, entourés de vos proches et de ceux qui vous sont chers. Que cette nouvelle année 2025, soit l'occasion de partager des rires et des souvenirs inoubliables.

La quête des Bleuets de France, a rapporté la somme de 68,50€, nous vous remercions à nouveau pour votre générosité.

Audrey RENAUD-GARNIER



C'était en décembre 1914...

Ils sont restés longtemps tabous, mais des cessez-le-feu durant les périodes de Noël ont bien existé durant la Première Guerre mondiale. Des moments de fraternisation, où le conflit est en suspend quelques heures, ont eu lieu dans la Somme. Dans leurs carnets de bord, les soldats racontent :

« Décembre 1914. Nous sommes au tout début du conflit et déjà des centaines de milliers de soldats sont morts. De part et d'autre, on se terre dans les tranchées où règne le froid, l'humidité et la boue, subissant chaque pluie d'obus venant du camp ennemi ».

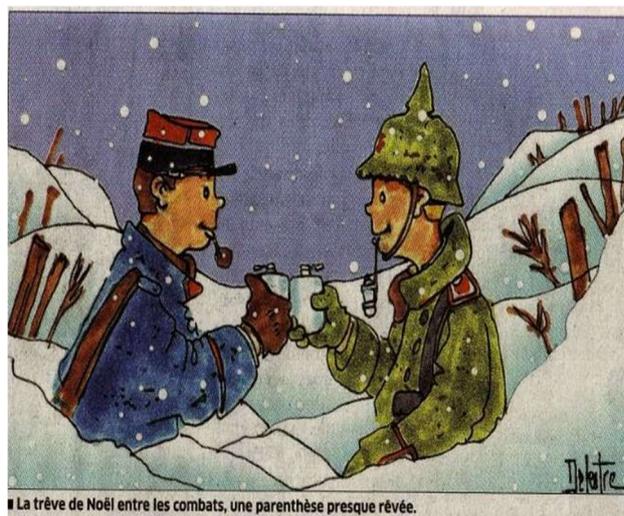
Mais dans cette escalade de l'horreur, un sursaut d'humanité aura bien lieu lors du réveillon de Noël. Les canons se taisent à quelques endroits, notamment dans le Santerre en Picardie.

Un épisode de cessez-le-feu est détaillé dans les écrits de Frédéric Branche, 18 ans, soldat du 99^e régiment d'infanterie positionné sur ce secteur, près de Fontaine-lès-Cappy dans la Somme.

« J'ai écrit hier ma lettre du nouvel an pour maman. Cela m'a donné le cafard pour une partie de la journée. Pour tous, les fêtes de fin d'année auront de la tristesse : amis et ennemis, tous souffrent de la séparation avec la famille et même il semble que les hommes aient voulu faire trêve à leur tuerie, comme semble le prouver le fait suivant ».

Frédéric Branche, dont les carnets de guerre ont été repris et étudiés, raconte ainsi que durant le réveillon de Noël un dialogue s'est engagé entre Français et Allemands.

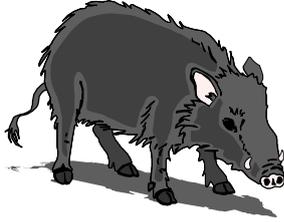
« De part et d'autre, l'on fait des signes d'amitié ; voici qu'un de nos caporaux mitrailleurs quitte notre tranchée ; un gradé ennemi fait de même ; ils se rejoignent, se serrent la main, échangent des cigarettes et descendent l'un et l'autre dans la tranchée adverse. Bientôt c'est un défilé de soldats ennemis dans nos tranchées : il en vient huit, une fois chez nous, ne veulent plus retourner là-bas ».



■ La trêve de Noël entre les combats, une parenthèse presque rêvée.

Après avoir passé une partie de la nuit à monter la garde, les soldats se couchent éreintés. Au matin de Noël, **« les tiraileries ont cessé brusquement chez les Allemands dès le point du jour. Un grand nombre sont sortis de leurs tranchées en faisant signe de ne point tirer sur eux, puis ils se sont avancés à mi-distance et ont engagé la conversation avec nos hommes devant le secteur du bois commun. Trêve complète »**

L'après-midi, les causeries ont recommencé de tranchées à tranchées, poursuit Frédéric Branche. *« Les Allemands nous ont tenu un petit discours amical et un de leurs officiers s'est avancé au-devant de l'adjudant Faure de la 1^{re} compagnie pour lui serrer la main. Voilà donc comment s'est écoulé Noël 1914, dans la tranchée, par un temps froid et triste. Jamais je n'ai autant ressenti l'horreur de cette guerre qu'aujourd'hui, en ce jour de fête, si doux à vivre de coutume et si triste cette année ».*



ACCA DE LODS

Monsieur Nicolas CLAUDE

28 route de Besançon

25930 LODS

03.81.60.95.45 – 06.70.79.04.69

Les membres de l'ACCA de LODS se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2025.

Les chasseurs ont, comme chaque année, entretenu les pistes forestières lors de nos journées d'entretien en dégagant des chemins devenus inaccessibles et en fauchant près de 15 Kms de pistes à travers notre belle forêt Lodoise pour que chacun puisse les pratiquer. Nous tenons à remercier Frédéric Barxell qui comme à chaque fois que son emploi du temps le permet vient nous aider pour ces entretiens.

Je profite de l'occasion pour vous donner quelques chiffres relatifs à la saison 2024/2025 : La saison de chasse a débuté le 8 septembre 2024 et se terminera le 30 janvier 2025. Les bracelets accordés à l'ACCA pour cette saison sont 8 sangliers, 8 chevreuils, 5 chamois et 1 lièvre.

Meilleurs vœux à tous !

**Le Président,
Nicolas CLAUDE**



L'équipe de l'AAPPMA
« La truite de Mouthier-Lods »
est heureuse de vous adresser ses
Meilleurs Vœux pour l'année 2025.

La ripisylve (végétation installée sur la berge d'un cours d'eau, généralement composée de plantes herbacées, de buissons et d'arbres de différentes tailles) peut présenter des états bien différents. Pour les deux parcelles acquises en décembre 2023 par l'AAPPMA, situées en rive gauche à Champenâtre sur Mouthier, la berge n'était pratiquement plus accessible tant en son approche, les buissons réalisaient un entrelacs serré cachant une barrière de troncs d'arbres morts couchés au sol.



L'accentuation des phénomènes climatiques avec des variations importantes nous a fait passer de deux années sèches à celle de 2024 répétant de fortes précipitations. Les débits conséquents des rivières ont conduit la Fédération Départementale à ajourner les pêches d'inventaire d'été. Le report espéré pour l'automne, lui aussi, a été annulé pour les mêmes raisons. L'AAPPMA ne disposera donc pas d'informations récentes sur l'évolution des populations piscicoles locales. Certains arbres, en recherche de lumière, se penchent au dessus de la Loue et finissent par s'y effondrer. D'autres sont victimes de maladies : de hauts frênes secs parsèment la ripisylve et sur la saison, des conifères ont perdu toute vie. Dominant le chemin rural, celui des Forges-ouest, voisin de la statue, présentait un certain danger. Merci à l'équipe d'une douzaine de personnes : pêcheurs, gardes et bénévoles, partagée en trois groupes, qui a fait lors de la journée d'entretien d'avril, un travail remarquable dont celui à Mouthier. Mais cette journée ne pouvait pas suffire pour considérer la répétition de besoins au fil d'épisodes tempétueux. Un vif merci à la famille CLAUDE pour ses diverses interventions nécessitant de gros engins. L'arbre mort coincé le long du vannage du barrage des Moulins Neufs a été extirpé ainsi que l'acacia tombé ensuite, autant d'embâcles sorties de la Loue.



TRAIL DES 24H DE SUCHAUX



Les 19 et 20 juillet derniers, a eu lieu à Suchaux la quatrième édition du trail organisé par l'amicale des sapeurs-pompier de Lavans-Vuillafans et la Team Trail'Titules.

Une édition record, puisque plus de 420 coureurs et coureuses étaient au départ de ce magnifique trail sur les hauteurs de la vallée de la Loue. Le lieu, l'événement,

l'organisation et l'ambiance constituent autant d'atouts pour ce rendez-vous devenu incontournable pour les traileurs souhaitant se tester sur des formats originaux.

Original, car comme vous le savez peut-être, l'objectif du trail des 24 heures de Suchaux est de se mesurer au temps sur un superbe parcours. Le défi : courir pendant 12 ou 24 heures, en solo ou en équipe, en complétant une boucle de 6 km avec 300 mètres de dénivelé en moins d'une heure. Un nouveau départ est donné à chaque heure, et ce, pendant 12 ou 24 heures. Le vainqueur est celui ou celle qui termine la dernière boucle en tête – encore faut-il parvenir à rester dans la course jusqu'à la fin sans être éliminé !

Un format de 11 km en trail ainsi que des parcours de marche étaient également proposés cette année, comme l'an dernier.

Pour l'édition 2025, des parcours de marche plus longs seront prévus, afin d'accueillir davantage de marcheurs désireux de découvrir Suchaux et ses alentours.

Cette année, deux finishers ont bouclé les 24 heures, et pour la première fois, une femme a terminé le format 12 heures en solo. Peut-être tentera-t-elle le format 24 heures l'an prochain ?



Pour les organisateurs, cet événement est synonyme de convivialité, d'ambiance et d'émotions. Une course, certes, mais pas seulement : que vous soyez coureurs, supporters, bénévoles ou visiteurs venus déguster une pizza ou boire un verre, ce trail a pour vocation de rassembler les habitants de la commune et des communes alentours, tout en faisant découvrir Suchaux dans une ambiance festive.

Rendez-vous les 18 et 19 juillet 2025 pour une nouvelle édition !

Merci à l'ensemble des bénévoles, des partenaires, à Brigitte pour la mise à disposition du site et à tous ceux qui sont venus nous voir cette année à Suchaux.



YOGI - YOGA

les lundis
18h30 - 19h45
Mairie de Lods



Fidèles sur nos tapis, nous nous retrouvons chaque lundi pour une pause bien méritée.

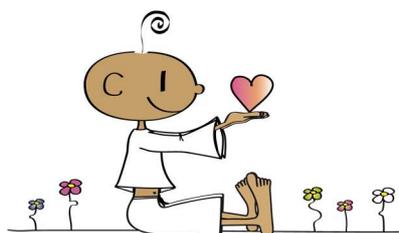
Pourquoi ne pas commencer cette nouvelle année par un RDV hebdomadaire pour se retrouver ? ... une occasion de ralentir, se recentrer, renforcer son corps, pratiquer son équilibre, sa souplesse.

Chacun.e, est bienvenu.e pour découvrir les bienfaits du yoga. Que vous soyez débutant.e curieux.se ou que vous ayez déjà exploré quelques postures, notre cours est conçu pour tous les niveaux. Pas de jugement, juste de la bienveillance et de la bonne-humeur.

Pas besoin d'être souple comme un chat ou zen comme un moine, soyez juste vous-même !

Karine
Association L'écho Lods

Infos : 07.43.25.89.52 / 07.82.63.51.43 - Matériel disponible sur place.
Carte de 10 cours : 50 euros



L'association **L'écho Lods** vous propose également :

Crêpes Party

Dimanche 2 février 2025

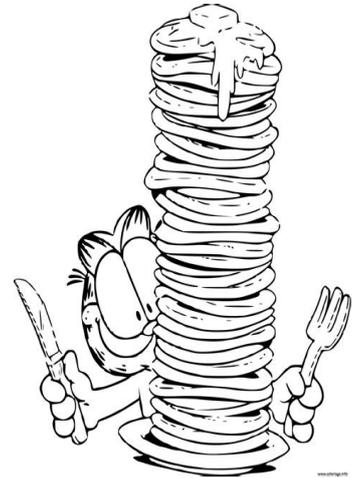
Salle de la mairie

Retrouvons-nous dès 16h pour écouter un conte puis déguster quelques crêpes.

Si vous le souhaitez, vous pouvez apporter une garniture à partager.

Afin de préparer la pâte en quantité appropriée et d'éviter le gaspillage, merci de vous annoncer par téléphone au 07.43.25.89.52 ou 07.82.63.51.43

Les enfants sont accompagnés d'un.e adulte et restent sous sa responsabilité.



Soirée Jeux de société

Samedi 22 février 2025 dès 18h

Salle de la mairie



Les jeux de société à plusieurs c'est drôlement plus sympa !

Nous vous proposons de venir partager une soirée jeux de 5 à 107 ans.

Pour une courte partie ou une longue enquête venez nous partager votre jeu préféré ou vous laisser surprendre par de nouveaux jeux que d'autres vous feront découvrir.

Des jeux seront disponibles pour toutes les tranches d'âge ! mais les enfants restent accompagnés d'un.e adulte.

Si vous le souhaitez, vous pouvez apporter une petite surprise salée ou sucrée pour garnir la table de la pause gourmande.

Infos par téléphone au 07.43.25.89.52 ou 07.82.63.51.43

CLUB DE RANDONNEE «MARCHER SUR LODS »

Le club fêtera prochainement sa 1^{re} bougie grâce à vous ! Le succès est au rendez-vous.

Vous recherchez la détente, le bien-être, la nature, la convivialité, venez marcher sur Lods !

Nous bénéficions d'une région propice aux loisirs en pleine nature nous offrant chaque jour des paysages toujours surprenants.

Venez nous rejoindre, il ne vous sera demandé aucune participation financière juste de bonnes chaussures et des bâtons de marche.

Contact : Sylvie 06.70.38.90.99



Pour suivre les
activités du club,
scannez-moi :



Crédit photos : Sylvie Delacroix



Revue
de
Presse

Morteau

107 ans pour la doyenne de Morteau et ancienne postière de la ville



« Je ne sais pas comment vous remercier pour vos gestes qui me touchent », a dit Denise.

Denise Debart a fêté son nouvel anniversaire mercredi, bien entourée par ses proches ainsi que le personnel du service USLD (unités de soins de longue durée) au sein du centre hospitalier. Elle est plus que jamais la doyenne résidant dans la commune, elle qui était arrivée à Morteau en 1946 pour travailler à La Poste.

Jour de fête, ce mercredi 13 mars après-midi, au centre hospitalier Paul-Nappez dans le service USLD (unités de soins de longue durée) avec une pensionnaire pas comme les autres. Puisque Denise Debart fêtait le jour même ses 107 printemps, entourée par une partie de sa descendance, ayant eu le bonheur d'avoir auprès d'elle trois petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants et trois arrière-arrière-petits-

enfants, heureux d'avoir une si belle personne dans leur famille. En amont, Patrice Mazzotti son petit-fils, avait bien fait les choses pour que la surprise soit complète.

Gâteau d'anniversaire

Denise Mace est arrivée à Morteau en 1946 pour travailler à La Poste. Née le 13 mars 1917 à Besançon, elle est fille de militaire dont elle a gardé la rigueur et un caractère bien trempé. Elle a rencontré son mari Robert Debart qui travaillait au téléphone. Avant l'année 1977, et la retraite à 60 ans !

Direction ensuite la vallée de la Loue et le joli village de Lods, où le climat est plus doux et où son mari élève des abeilles. Elle le seconde lors de la récolte. Elle se retrouve seule dans sa maison en 2014 au décès de Robert et elle y reste jusqu'à ses 106 ans, bien aidée et entourée d'aides quotidiennes.

En octobre 2023, son état de santé l'oblige à intégrer le service de l'USLD mortuacien, se rapprochant d'une partie de ses proches et sa famille. Elle y est bien entourée par une équipe aux petits soins « pour une personne de son âge canonique ! »

« Je ne sais pas comment vous remercier »

Thibault Euvrard, directeur du centre Paul-Nappez, lui a ainsi offert un bouquet de 107 roses au nom de l'établissement. Un magnifique gâteau d'anniversaire a aussi été concocté dans les cuisines de l'hôpital et partagé avec les amis de la famille, une partie de sa descendance ainsi que le personnel de l'USLD. Émue en levant son verre, Denise a lancé : « Je ne sais pas comment vous remercier pour tout ce que vous faites pour moi. »

15/04/2024

20

Pays Horloger

Morteau ■ Nécrologie

Doyenne de la commune, Denise Debart nous a quittés

La doyenne des Mortuaciens Denise Debart s'est éteinte, un mois jour pour jour après avoir fêté en famille, à l'Ehpad de Morteau, ses 107 printemps.

Denise Mace est arrivée à Morteau en 1946 pour travailler à la Poste ; elle arrivait d'Alger où elle côtoyait les généraux de l'armée de la France Libre, Giraud, de Lattre, Bethouard, qui venaient déjeuner à la pâtisserie de ses frères.

Née le 13 mars 1917 à Besançon, elle est fille de militaire, dont elle a gardé la rigueur et un caractère bien trempé. Elle a rencontré son mari Robert Debart, qui travaillait au téléphone. Retraîtée, elle habite le joli village de Lods, où son mari élève des abeilles. Elle a la joie d'avoir



trois petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants et trois arrière-arrière petits enfants. Elle se retrouve seule dans sa maison en 2014 au décès de Robert, et elle y reste jusqu'à ses 106 ans.

Ses obsèques seront célébrées ce mardi, à 14 h 30, à la chapelle Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Morteau. Nos condoléances.

Lods ■ Nécrologie

4/06/2024

Décès de Joseph Genre Grandpierre

Joseph Genre Grandpierre s'est éteint le 4 juin à l'hôpital d'Ornans, à l'âge de 96 ans. Il séjournait à l'Ehpad d'Ornans depuis deux ans. Il avait su y tisser des liens avec l'ensemble du personnel.

Resté célibataire, il a exploité une des deux fermes de Suchaux avec ses parents, Léon Genre et Ida Audy, puis avec l'aide de sa sœur Gisèle, jusqu'au décès de celle-ci en 1985.

Il était très attaché à Suchaux, seul le service militaire lui avait fait connaître Briçon et sa région.

À la retraite, avec habileté et patience, il s'est consacré à la fabrication de meubles en bois qui ont fait le bonheur de sa famille et de ses amis.

Très sociable, il aimait retrouver ses copains joueurs



de boules à Échevannes, rendre visite à ceux qui ont su apprécier sa compagnie et supporter les footballeurs de Lavans-Vuillafans.

Ses obsèques seront célébrées samedi 8 juin en l'église de Lods à 14 h 30 suivie de l'inhumation au cimetière du village.

Nos condoléances.

Ornans

La CCLL souhaite anticiper le transfert de l'assainissement

La Communauté de communes Loue Lison (CCLL) a mis en place un comité de pilotage et des groupes de travail afin d'anticiper le transfert des compétences eau potable et assainissement collectif pour 2025, avant qu'il ne soit rendu obligatoire au 1^{er} janvier 2026.

La Loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République (Loi NOTRe) de 2015 a transféré à titre obligatoire les compétences eau potable et assainissement collectif aux communautés de communes à compter du 1^{er} janvier 2026.

En janvier 2021, la Communauté de communes Loue Lison (CCLL) avait délibéré favorablement mais la minorité de blocage des communes, avait bloqué le transfert.

Cela n'a pas empêché la création d'un 9^e poste de vice-président, avec comme délégation l'eau et l'assainissement en 2022, confié à Angèle Lime, afin d'anticiper le transfert au 1^{er} janvier 2025.

Mise en place d'un Plan pluriannuel d'investissement

Un comité de pilotage et des groupes de travail ont préparé le dossier : mise en place d'une régie, principes organisationnels, transfert éventuel de personnel, modalités contractuelles, financières et budgétaires.

La CCLL travaille également sur la mise en place d'un Plan pluriannuel d'investissement (PPI) avec intégration des priorités 1 et 2 des Schémas directeurs d'assainissement (SDA) connus, en incluant des travaux sur les stations qui ne sont pas aux normes, la réali-



La CCLL souhaite anticiper d'un an la prise de compétence assainissement collectif et accélérer l'investissement dans ce domaine.

sation des travaux relevant d'obligation réglementaire et un renouvellement du réseau à 1,5 % par an.

Les communes devront se positionner dans les trois mois à venir. Sans minorité de blocage, la prise de compétence serait validée au 1^{er} janvier 2025 et la constitution du service s'engagerait entre septembre et décembre 2024, avec la reprise des groupes de travail sur le PPI, la gouvernance, la création de la régie, la reprise des conventions et contrats en cours, l'inventaire des biens, le recrutement ainsi que la communication aux usagers sur le nouveau service.

Projections sur le tarif de l'eau

Un délégué a insisté sur la nécessité de restaurer la qua-

lité de l'eau de la Loue et du Lison en s'attaquant en priorité, et sans attendre, aux grosses sources de pollution pour obtenir des résultats significatifs.

La communication aux usagers a, elle aussi, été évoquée. En effet, le tarif moyen actuel est estimé 2,08 €/m³ pour une consommation de 120 m³, et devrait monter à 3,54 €/m³ avec le même volume dans quatre ans. Mais l'impact de la part fixe 40 % et variable 60 %. Ainsi, pour 50 m³, le tarif pourrait passer à 5 €/m³, voire encore plus pour une consommation moindre.

Le conseil communautaire du 9 avril s'étant prononcé à l'unanimité pour les conditions du transfert, la balle est désormais dans le camp des communes.

Loue Lison

Les taux d'imposition augmenteront de 2,5 %

L'intercommunalité vient de décider d'une augmentation des taux d'imposition. Le dernier conseil communautaire fut également l'occasion de fixer le montant de la taxe Gemapi.

Vincent Marguet, vice-président en charge notamment des finances de la communauté de communes Loue Lison a rappelé que, depuis la réforme fiscale 2021 visant à supprimer la taxe d'habitation, un nouveau schéma de financement des collectivités locales a été mis en place. Depuis 2024, le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales. À noter que la revalorisation des bases a été fixée par la loi de finances à 3,9 % pour 2024.

Des taux revus à la hausse

À la suite des orientations budgétaires présentées en conseil communautaire le 12 mars dernier et compte tenu des projets de la communauté de communes Loue Lison, les délégués ont voté à l'unanimité une augmentation proportionnelle de 2,5 % des taux des trois taxes ménages. Le taux de cotisation fon-

Les budgets votés à l'unanimité

Les délégués ont validé les comptes de gestion du trésorier et comptes administratifs 2023, l'affectation des résultats ainsi que les budgets primitifs 2024 des sept budgets de la communauté de communes : déchets ménagers, service public d'assainissement non collectif, de la maison de santé, de la chaufferie bois Amancey, des zones d'activités économiques de la Louière à l'Hôpital du Grosbois, sous le bois d'Amancey et d'Epeugney, ainsi que le budget général.



La taxe Gemapi permet de financer en partie les projets liés à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations.

cière des entreprises est lui limité et ne peut être supérieur à 23,82 %.

En conséquence, les taux pour 2024 seront les suivants : taxe foncière sur les propriétés bâties 4,62 %, taxe foncière sur les propriétés non bâties 6,24 %, taxe d'habitation sur les résidences secondaires 5,64 % et cotisation foncière des entreprises 23,82 %.

Les délégués ont également

fixé le montant de la taxe Gemapi qui permet de financer une partie des projets liés à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations. Le produit voté doit être au plus égal au montant annuel prévisionnel des charges de fonctionnement et d'investissement résultant de l'exercice et il est réparti entre toutes les personnes physiques ou morales assujetties.

Mise en œuvre à partir de 2022 par l'intercommunalité, le montant appelé en 2024 est de 80 000 €, les travaux finançables pour la protection des inondations (PI) par la taxe Gemapi s'élevant à 96 884,37 € dans le programme d'investissement 2024 de l'Épage Haut-Doubs Haute Loue.

Loue Lison

25/05/2024

Trois ambiances pour les visites dans la vallée de la Loue

Pour apprécier pleinement la richesse et la diversité de la Vallée de la Loue, il sera possible de suivre le guide cette année à Ornans, à Lods et à Chassagne-saint-Denis.

Les visites, organisées par l'office de tourisme Destination Loue Lison, sont pensées pour tous les visiteurs, ceux qui viennent pour la première fois, ceux qui veulent être surpris, les locaux qui pensent tout connaître etc.

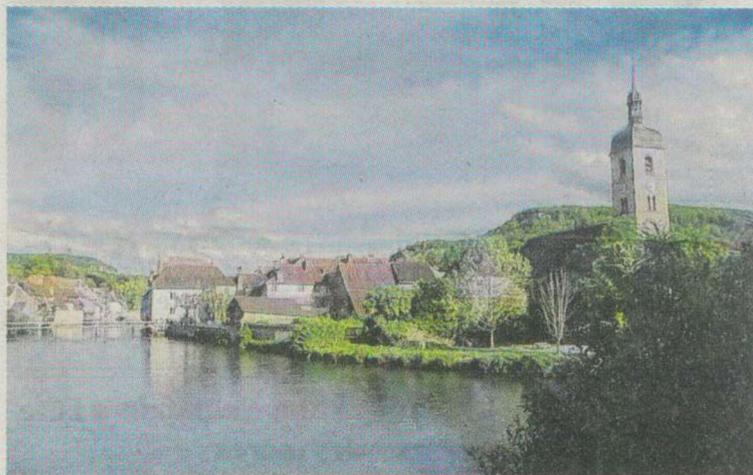
► À Ornans, la petite Venise comtoise : comme à Venise avec le grand canal, à Ornans chaque coin de rue est une fenêtre sur la Loue. Frédérique et Noémie dévoileront les secrets insoupçonnés de la cité ornanaise, son histoire et ses anecdotes. Dates : 8, 22 et 29 juin à 15 h 30, 6, 13 et 27 juillet à 17 h, 3 août à 10 h 30, 10 et 17 août à 17 h, 7, 14 et 28 septembre à 15 h 30.

► À Lods, la perle de la val-

lée : classé parmi les plus beaux villages de France, le village de Lods regorge de trésors qui témoignent de sa riche et longue histoire : maisons vigneronnes, restes de forge, Église Saint-Théodule etc. Dates : 25 mai, 15 juin et 20 juillet à 16 h.

► À Chassagne-saint-Denis : dominant le ravin de Valbois et la vallée de la Loue, le château de Scey est riche d'une histoire qui remonte au X^e siècle. Bénéficiant d'un important chantier de sauvegarde depuis plus de 25 ans, il regorge de secrets. Dates : 1^{er} juin et 6 juillet à 16 h, 3 août à 10 h 30 et 14 septembre à 16 h.

Le tarif est de 8 € pour les adultes et de 4 € pour les jeunes de 6 à 15 ans. Infos et réservation : à l'office de tourisme à Ornans et Arc-et-Senans sur le site www.destinationlouelison.com ou au 03 81 62 21 50.



12 visites sont programmées pour Ornans, trois à Lods et quatre à Chassagne-saint-Denis.

Échevannes

18/07/2024

24 heures des Suchaux: 330 inscrits déjà au trail organisé ce week-end

L'amicale des sapeurs-pompiers de la Barèche et l'association Trail'titude organisent le trail des 24 heures de Suchaux ce vendredi 19 et samedi 20 juillet aux fermes de Suchaux sur les hauteurs d'Échevannes et de Lods. Comme les années précédentes, un parcours de 6 km est proposé en solo ou équipe, en 24 heures ou en 12 heures.

Avec plus de 330 inscrits, les coureurs devront effectuer le circuit en moins d'une heure, avec 12 répétitions ou 24 en fonction du programme choisi. Les inscriptions sont encore ouvertes pour les adeptes de ce sport de moyenne montagne. Des parcours de marche sont également disponibles pour les plus curieux et amoureux de la nature. Quelques vétérans des dernières éditions re-



Les inscriptions sont encore ouvertes pour le trail. Il y a aussi des marches à pied prévues. Photo Tom Gavand

viennent défier leurs limites sur ces chemins parfois abrupts. Le site est ouvert à tous à partir de vendredi en fin d'après-midi, avec le départ des 24 heures à 20 h et

des 12 heures le lendemain matin. Une buvette, une petite restauration et le camion pizza «La Linea» seront présents pour assurer le service de tous.

Lods

5/08/2024

Annette von Lucke, artiste aquarelliste, à l'honneur



Annette, aquarelliste et dessinatrice, expose ses œuvres au marché du mercredi sur la place des Forges à Lods.

Habitant Lods, un des plus beaux villages de France, Annette est passionnée de dessin et de peinture et aime représenter le patrimoine architectural et naturel qui l'entoure. Vous pourrez la rencontrer au détour d'un chemin ou d'une ruelle, crayons et carnet en main, pour illustrer la beauté des choses simples qui font le charme de son village. Et c'est à l'aquarelle qu'elle excelle pour transformer la réalité en œuvre artistique.

Pratiquant les trois techniques de l'aquarelle, à savoir le mouillé sur mouillé, le dégradé et le couche sur couche, elle présente ses tableaux dans son atelier au 14 sur la place et consacre les mardis de 10 h à 12 h et les mercredis de 14 h 30 à 16 h 30 à initier le public à son art, pour peu que les personnes intéressées s'inscrivent préalablement par téléphone au 0049 17689084 783 ou par mail à avlucke@gmail.com

Lods

Les Estivales de Lods du 7 au 9 août

Habiter l'impossible. Tel est le credo de la nouvelle édition du festival Les Estivales de Lods qui se tiendra dans la commune du 7 au 9 août prochain. En voici le programme.

Poésie, piano, philosophie et rencontres d'artistes constituent le menu de l'édition 2024 des Estivales de Lods, placée cette année sous le thème "Habiter l'impossible".

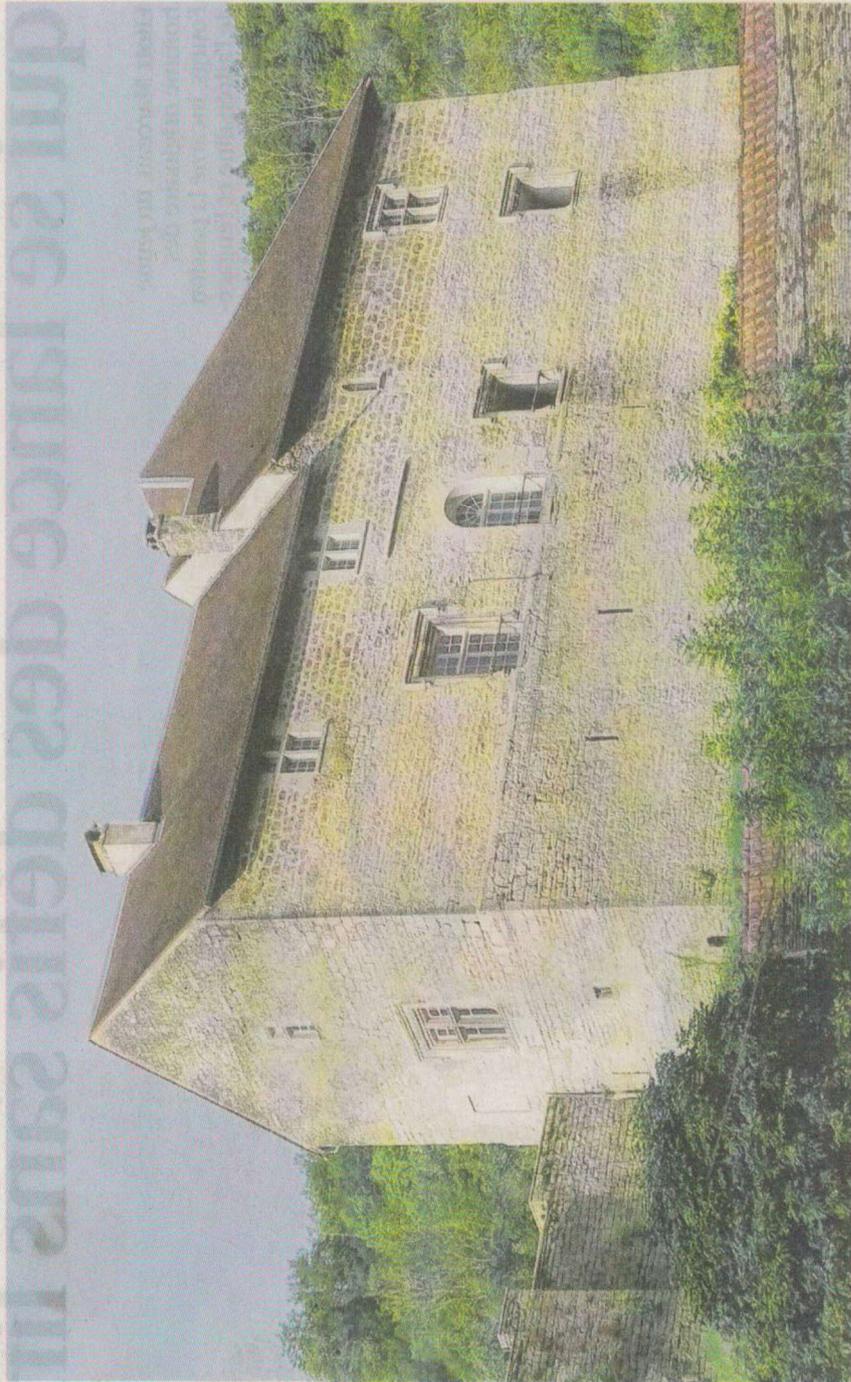
En voici le détail :

► Mercredi 7 août : à 18 h, poésie dans les rues en déambulation depuis le chemin des forges par une troupe de passionnés de poésie.

Et à 19 h 30, concert de piano de L. Durrupt et T. Nguyen à l'église Saint-Théodule avec entre autres œuvres une création de Michel Levinas.

► Jeudi 8 août : à 10 h, à la maison La Part, séminaire ouvert de philosophie par J.L. Marion : «Épuisons-nous le champ du possible à force de l'exploiter»?

À 13 h, déjeuner buffet au château puis à 14 h, rencontre individuelle avec Marianne K. Leroux et les revues La Racontotte, Arpa, Communio, la Forge et Possibles. Toujours au château, à 16 h, lectures de poètes de Franche-Comté animé



Le château de Lods.

par Daniel Leroux de l'Atelier du Grand Tétras, à 17 h 30 Voix depuis l'ailleurs avec Daniel Rondeau, discussion libre entre un écrivain, un philosophe et un poète et verre des amitiés

à 19 h.

► Vendredi 9 août : à 10 h, séminaire ouvert de philosophie par J.L. Marion à la maison La Part. À 13 h, déjeuner buffet au château puis stand des revues

suivi des présentations et échanges avec les compositeurs, les poètes et les artistes avant le réctal de poésie : lecture de poèmes du monde entier autour du thème "Habiter

l'impossible", ponctuée d'œuvres de piano passées ou récentes.

Le verre des amitiés clôturera le festival à 18 h 30 toujours au château.

Lods

Un bras de fer entre une association et les élus fait monter la tension

Depuis 2021, le propriétaire d'un terrain à Lods multiplie les initiatives. D'après les élus, dans le désordre et en dépit des normes régissant la zone, protégée et sensible. Mais selon le propriétaire, ces derniers l'auraient pris en grippe et ne lui donnent aucune solution. La tension monte.

À la sortie de Lods, Dan Bahy, campé devant son *food truck*, ne tarit pas de reproches à l'égard du maire et des élus de la communauté de commune Loue Lison (CCLL). Malgré quatre demandes d'autorisations préalables, le propriétaire des lieux ne parvient pas à obtenir les accords nécessaires au bon déroulement de ses projets. Il accuse les élus de lui mettre sciemment des bâtons dans les roues. Mais à la mairie, les échos s'avèrent bien différents, voire diamétralement opposés. L'affaire semble inextricable et le dialogue, bloqué.

À chaque fois, une nouvelle restriction tombe

« On a bossé pendant deux ans sans problème et d'un coup il faut demander des autorisations préalables », se lamente Dan Bahy. Propriétaire depuis 2021 d'un terrain et d'une bâtisse situés à l'extrémité du village de Lods, sur une petite île baptisée Le Schiste, le quasi-quadrangulaire et technicien dans le secteur médical a multiplié les initiatives, à commencer par la création d'une association dénommée Un p'tit bout de schiste. La bâtisse sert désormais à recevoir du public, des canoës à

destination des vacanciers occupent la rivière, un *food truck* trône au centre du jardin et derrière, des murs de béton s'élèvent, devant bientôt abriter une brasserie.

Mais depuis quelque temps, d'après Dan Bahy, tout serait mis en œuvre pour l'empêcher de mener à bien ses projets : le maire aurait voulu lui imposer un contrôle de la répression des fraudes (DGCCRF), on lui reproche l'absence de roues sous le *food truck*, qu'il ne déplace pas, il doit rendre compte de la circulation, pourtant modérée... Dan Bahy s'insurge : à chaque fois, une nouvelle restriction tombe, motivant un nouveau refus des autorités de donner le feu vert. Selon Dan Bahy, les élus le laisseraient sans solution tout en refusant systématiquement de lui fournir les autorisations requises. Le dernier refus, daté du 31 juillet, concerne la microstation qu'il a installée. Motivé par l'avis défavorable du service public d'assainissement non collectif (SPANC), il ne se fonde pas sur les arguments précités : d'après le SPANC, le projet met en danger la salubrité ou la sécurité publique.

De nombreuses contraintes pour un petit coin de paradis

Située au bout d'une petite île, la propriété de Monsieur Bahy offre un cadre particulièrement bucolique. Mais le charme des lieux a un prix : ce petit coin de paradis est une zone protégée, encadrée par de nombreuses contraintes. De fait, la zone est classée Natura 2000, mais



Dan Bahy pose devant son food truck, avec en main un énième recommandé des autorités. Photo Charlotte Gambert

aussi PPRI, c'est-à-dire susceptible d'être inondée. Elle côtoie en outre des zones de captage de la Loue destinées à la consommation humaine. Pour couronner le tout, le village est classé parmi les « Plus beaux villages de France » et doit respecter un certain nombre de recommandations des architectes des bâtiments de France (ABF) afin de conserver son statut. Face à ces restrictions, qui peuvent aisément motiver des refus pour de nombreuses activités, la question se pose : les élus appliquent-ils les règles de manière particulièrement zélée à l'égard de Dan Bahy ou font-ils simplement leur travail ? « Je suis là pour faire appliquer la

loi », énonce le maire de Lods, Jean-Michel Lièvreumont qui, contrairement à ce qu'affirme le président d'Un p'tit bout de schiste, se défend de toute affaire personnelle. Et souligne que Dan Bahy a déjà été plusieurs fois en infraction : « Il fonce et après il faut régulariser ».

La responsable urbanisme de la CCLL, Christine Laithier, refuse quant à elle de s'exprimer. « Je perds confiance en l'impartialité du service public », se plaint, de son côté, Dan Bahy. Et de souligner que certains voisins ne sont pas plus aux normes que lui. Lui comme le maire se disent tous deux, cependant, prêts à dialoguer.

● Charlotte Gambert

« Des manières de pirate »

Du voisin immédiat de Dan Bahy, propriétaire d'une scierie, aux Suisses détenteurs de la maison suivante, en passant par un salarié de la scierie, les avis sont unanimes : Dan Bahy a commis quelques indécences à son arrivée. « Malheureusement pour lui, on n'a qu'une chance pour faire bonne impression au départ, après vous ramez », constate, gêné, le responsable de la scierie, qui a relevé des maladresses de la part de Dan Bahy au départ : « Dans sa communication comme à l'égard de la loi ». Des impairs qui ont, d'après son salarié, sans doute alerté le maire, comme l'installation de mobile homes dans la zone, inondable. Occupant une partie du terrain de Dan Bahy, où il a, avec sa permission, planté sa caravane, le propriétaire de la scierie vient régulièrement boire un verre chez lui avec ses salariés et se montre désireux de conserver de bonnes relations. Un peu plus loin, les voisins suisses de Dan Bahy, qui regrettent se trouver « assez constamment en tension avec lui », se montrent plus tranchés et dénoncent « des manières de pirate ». « Il met devant le fait accompli », constatent-ils, soulignant que le but n'est « pas de le faire déguerpir » et que les habitants de l'île ont tous intérêt à bien s'entendre.

● C.G.

Lods

17-10-2024

Importants travaux sur la D67



L'entreprise TPRE engage d'importants moyens pour ce chantier spectaculaire.

Il y a plus de quinze années, le mur de soutien de la route en rive droite à l'aval du pont de Longeville, juste avant la maison Rondot, s'était effondré. L'enrochement provisoire et il faut dire pas très esthétique pour un plus beau village de France a fini par bouger suffisamment pour que le maire alerte le Département. Celui-ci vient de prendre ses responsabilités et a engagé des travaux importants, d'autant qu'ils se situent en grande partie sur la rive de la Loue dont les débits restent élevés cet automne.

C'est l'entreprise de travaux publics TPRE d'Arc-lès-Gray qui est chargée de consolider l'assise de la route après avoir démonté le mur avant de le re-

monter solidement, nettoyé et rejointoyé. Des batardeaux ont dû être dressés pour cela, mais la dernière colère de la rivière oblige à l'installation de pompes de refoulement. Les équipes de TPRE s'activent le plus efficacement possible d'autant que les travaux en rivière sont interdits dès novembre pour cause de frai des poissons. Un alternat règle la circulation sur cette zone de chantier.

Profitant de cette importante restauration, la commune envisage un aménagement esthétique du trottoir, mettant en valeur le point de vue si fréquenté sur le village depuis la place des Forges.

Ces travaux sont estimés à 300 000 euros.

L'EST

Républicain

cebra
GROUPE

Besançon - Haut-Doubs | 25A
Samedi 7 décembre 2024

1,40 €

Doubs P.2-3

Location Airbnb: une offre « équilibrée » et de nouvelles règles

Réouverture de la cathédrale

Ils ont redonné vie à Notre-Dame de Paris



L'Atelier de la Grande Oye de Paul Zahnd, à Lods, a été choisi pour réaliser, avec les techniques héritées du Moyen Âge, une partie de la charpente de Notre-Dame de Paris qui rouvre ce samedi. Photo Ludovic Laude

Pages 8 et 10-11

PEFC 10-31-3545

LE JOURNAL

REPUBLICAIN

Notre-Dame de Paris : la « mission sacrée » de l'Atelier de la Grande Oye

L'Atelier de la Grande Oye, à Lods, a été choisi pour réaliser une partie de la charpente de Notre-Dame de Paris. À juste raison, Paul Zahnd, son associé Julien Hentzy, et leurs ouvriers travaillent à la main comme les artisans du XIII^e siècle.

Aiguisée comme un rasoir, la doléire entame le bois avec une précision diabolique. Il faudra une demi-journée de travail à Paul Zahnd pour équarrir la matière brute du long fût de chêne pour en tirer une poutre parfaitement rectiligne. Mais, à l'Atelier de la Grande Oye, entre la falaise et la Loue, à Lods, ce n'est pas le diable qui guide la main de l'Homme. La spiritualité baigne toute l'activité des charpentiers.

Reproduire douze fermes de la charpente

Rien d'étonnant à ce que l'équipe ait été sollicitée pour participer à la résurrection de la charpente de Notre-Dame de Paris. Ici, avec son associé Julien Hentzy, Paul Zahnd travaille depuis quinze ans « à la main », comme les artisans du



Paul Zahnd de l'Atelier de la Grande Oye entre Lods et Mouthier-Haute-Pierre. Photo Ludovic Laude

XIII^e siècle, avec les mêmes outils, les mêmes gestes, la même foi. « Il y a effectivement une dimension assez spirituelle à l'atelier. La plupart d'entre nous est croyant qu'il soit chrétien, musulman et même hindou, cela fait partie de l'identité du lieu. Tous les matins, avant d'entamer ce chantier exceptionnel, on prie ensemble. »

Cette mission « de l'ordre du sacré » n'est pas la plus grande, ni la plus technique, a insisté à re-

produire douze fermes de la charpente médiévale de la nef et du chœur. « C'était extraordinaire de marcher dans les pas de gens qui ont bâti pour bien plus grand qu'eux, pour Dieu. Jusqu'à l'incendie, cette charpente a tenu de façon quasi miraculeuse. Sur les ordinateurs des ingénieurs d'aujourd'hui, ça ne tient pas, et pourtant, ils ont su trouver les solutions, sans tous les moyens technologiques actuels. Ils avaient des connais-

sances très affûtées. On est obligés de leur tirer notre charpeau ! »

Ce travail de précision, « millimétré », reposant sur un relevé précis des plans de la charpente, a demandé huit mois d'efforts à quatre ou cinq personnes. « On avait déjà fait beaucoup de belles choses, mais une aussi grosse charpente avec autant d'exigences, non. Ce qui a été fait par tous les artisans, les architectes, est in-

croyable aussi. » Tout comme le choix de travailler à la main pour le commun des mortels.

« Travailler ainsi rend les gens heureux »

Pas pour Paul Zahnd : « C'est un gage d'accomplissement et, économiquement parlant, malgré ce choix de ralentir face à la dépense énergétique de l'industrie, on reste très concurrentiel. » Et puis « travailler ainsi rend les gens heureux. Tous ceux que l'on a accueillis, car on a une petite école aussi, ça les a transformés ! »

Et tout commence en forêt, par le choix des arbres. Une centaine pour Notre-Dame, choisis en Haute-Saône, en Bourgogne et en forêt de Tronçay dans l'Allier. « On en a tiré 80 m³ de bois pour 40 m³ de charpente. Tout a été taillé sur place, à Lods, avant d'être expédiée en Normandie, aux ateliers Desmonts, où la charpente a été montée une première fois pour la vérifier avant son installation. On ne l'a revue qu'à la réception du chantier, puis à la visite avec le président de la République. »

● **Fred Jimenez**

Lods

Yolande Mabilles, réélue présidente du musée de la Vigne et du Vin



Les responsables des musées ruraux reçus par Yolande Mabilles au musée de la Vigne et du Vin de Lods.

À l'occasion de l'assemblée générale de l'association de l'écomusée de la Vigne et du Vin, Yolande Mabilles a été réélue présidente et sa trésorière, Nicole Lievremont, également.

L'écomusée de la Vigne et du Vin, établi depuis plus de 50 ans dans une ancienne maison vigneronne de Lods, un des plus beaux villages de France, est dirigé par Yolande Mabilles et sa trésorière Nicole Lievremont.

Réélues pour trois ans le 13 décembre dernier, lors de l'assemblée générale de l'association, à laquelle assis-

taient le maire et le président de la fédération des musées de pays, elles ont présenté le bilan 2024 en notant les succès du vide-greniers de juillet, des journées du patrimoine de septembre et de la soirée beaujolais, organisée comme il se doit au sein de la maison vigneronne.

Un salon du tourisme?

Deux guides, rémunérés en partie grâce à une aide du Département, ont accueilli les visiteurs durant l'été.

Des projets pour 2025 : le président de la fédération des musées Roland Philippe, lequel succède au regretté

Christian Bouvard dont le musée rural de Foucherans a disparu avec lui, a insisté sur la nécessité d'un meilleur balisage à partir d'Ornans, ville capitale du pays de Courbet et siège du musée du costume. Pour booster la fréquentation de ces musées, Roland Philippe, également membre du comité de l'Office de tourisme propose d'organiser un salon du tourisme en avril prochain et « pourquoi pas à Ornans ».

Délégué de la Fondation du patrimoine, il a également relancé le projet de l'utilisation de la tuilerie de Malbrans, dossier aux mains de la communauté de communes Loue-Lison.

Communauté de communes Loue Lison

Loue Lison : une convergence tarifaire pour l'assainissement

La Communauté de communes Loue Lison entame une nouvelle ère dans la gestion de l'assainissement collectif, avec des tarifs harmonisés à l'échelle du territoire dès 2025. Objectif : garantir un service équilibré tout en maîtrisant les coûts pour les usagers, grâce à une convergence progressive sur plusieurs années.

La Communauté de communes Loue Lison a délibéré récemment au sujet de l'assainissement collectif dont elle a pris la compétence ce 1^{er} janvier 2025. Les élus communautaires ont approuvé les nouveaux tarifs et les règles de convergence, sur la base de l'étude financière réalisée par Analis Finance, en cohérence avec le projet de budget 2025.

Jean-Claude Grenier, président de la CCLL, précise les objectifs fixés par la collectivité ?
« Le 25 février, nous allons voter le budget de la CCLL, dont l'annexe dédiée à l'assainissement collectif, qui doit être à l'équilibre dès l'exercice 2025. Il était donc nécessaire de préciser les détails de



Les stations d'épuration, ici celle d'Ornans, seront désormais gérées par la CCLL.

la convergence tarifaire dont les grands principes avaient été votés le 9 avril 2024, le tarif cible annoncé à 7 ans restant inchangé, à savoir : 100 € en part fixe et 2,80 €/m³ en part variable. »

Comment ces tarifs ont-ils été établis ?

« L'élaboration d'un budget équilibré a nécessité d'identifier, dans les comptes des

communes, la part de l'assainissement collectif, tout en tenant compte de la diversité historique des situations. Il convient également de prévoir de terminer les travaux en cours et d'intégrer les quelque 80 emprunts communaux actuels représentant environ 10 millions d'euros de capital restant dû. »

Quelles seront les

conséquences sur les tarifs appliqués ?

« Afin d'équilibrer la section de fonctionnement du budget, une première marche d'évolution tarifaire a été décidée pour 2025, avec deux conséquences : pour la part fixe, une augmentation pour chaque usager de 30 € dans une limite de 100 € la première année. Deux exemples :

Les chiffres clés de l'assainissement collectif dans la CCLL

- ▶ 49 communes sont actuellement concernées par la compétence assainissement collectif.
- ▶ 9 470 abonnés concernés.
- ▶ 240 km de réseaux de collecte
- ▶ 892 536 m³ d'eau traités par an

ceux qui étaient à 0 € de part fixe paieront 30 € puis passeront à 100 € en biseau sur 5 ans. Ceux qui sont à 80 € passeront à 100 € dès 2025 et y resteront. Pour la part variable, l'augmentation pour chaque usager sera de +0,50 €/m³ en 2025, dans la limite de 2,80 € (0,46 € pour le fonctionnement + 4 cts pour financer les investissements 2025 déjà engagés). Au-delà de 2025, les règles de convergence tiendront compte de la situation actuelle des communes. Si elles sont en dessous ou au-dessus du tarif cible, le tarif augmentera ou diminuera sur une période de 5 à 7 ans. Une clause de revoyure à 3 ans (2027) est prévue. »



Infos

Diverses

Besoin d'aide pour vos démarches administratives du quotidien ? Rendez-vous dans votre France services Amancey, Ornans, Quingey



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent à

- ✓ **Amancey** : 13 rue du Four – 03.81.86.79.80 - amancey@france-services.gouv.fr
- ✓ **Ornans** : 32 rue Jacques Gervais – 03.70.88.96.70 - ornans@france-services.gouv.fr
- ✓ **Quingey** : 4 Lotissement les Rives de la Loue – 03.70.88.50.10 - quingey@france-services.gouv.fr



TROUVEZ LA FRANCE SERVICES PROCHE DE CHEZ VOUS

France Services Amancey
Agence postale intercommunale
 -
Lundi, mardi, jeudi et vendredi: 9h-12h15/ 13h45-17h45
Mercredi: 9h-11h30
Samedi: 9h-12h

France Services Ornans
 -
Lundi, mardi et jeudi: 9h-12h30/ 13h30-18h
Mercredi: 9h-12h
Vendredi: 9h-12h30/ 13h30-16h
Samedi, semaine impaire: 9h-12h

France Services Quingey
 -
Lundi, mardi et jeudi: 9h-12h30/ 13h30-18h
Mercredi: 9h-12h
Vendredi: 9h-12h30/ 13h30-16h
Samedi, semaine paire: 10h-12h

JE RENOUVELLE
mes documents d'identité
en France Services Loue Lison



Simple et rapide, je prends RDV en ligne !

Une solution élaborée pour les habitants du territoire Loue Lison

1 Je me rends sur le site de la
Communauté de communes Loue Lison :
<https://www.cclouelison.fr>

2 Je clique sur **"Carte d'identité /
Passeport"** dans la rubrique **"En 1
clic"** en page d'accueil.

3 Je sélectionne la France Services où
je souhaite prendre RDV.

4 Je me laisse guider.



**Flashez le
QR code**

Pour les personnes éloignées du numérique, il est toujours possible de prendre RDV par téléphone ou sur place dans les France services Loue Lison.

www.cclouelison.fr



France identité, nouvelle habilitation dans les France Services Loue Lison

Les France Services Loue Lison, basés à Amancey, Ornans et Quingey, sont d'ores et déjà chargés de délivrer les papiers d'identité (carte nationale d'identité et passeport) sur le territoire.

Depuis peu, ils sont également habilités France Identité, un nouveau service public permettant de créer son identité numérique régaliennne.

Cette application pour smartphone a vocation à prolonger les usages de la carte d'identité dans le monde numérique (prouver son identité lors de démarches en ligne par exemple), mais aussi permettre de nouveaux usages dans le monde physique (contrôles routiers par les forces de l'ordre, retirer un colis, etc.).



L'application est disponible uniquement pour les personnes majeures, possédant une carte d'identité électronique (délivrée depuis mars 2021 – format carte bancaire) et un smartphone compatible. Elle est gratuite, facultative et révoquée à tout moment. Elle n'a pas de vocation à remplacer la carte d'identité électronique et les démarches physiques déjà existantes.

Actuellement, 2 usages sont possibles :

- Prouver son identité en ligne sans identifiant ni mot de passe, pour accéder à « Mon compte formation » par exemple.
- Générer des justificatifs d'identité à usage unique pour une procuration de vote 100 % dématérialisée notamment.

Rendez-vous dans les France Services du territoire pour en savoir + et activer votre identité numérique

Communauté de Communes
Loue Lison

LE PÔLE RÉNOVATION CONSEIL Loue Lison



Conseils techniques, aides aux travaux pour vos projets de rénovation

Accompagnement neutre et gratuit



REPUBLICQUE FRANÇAISE
Agences
RÉGION BOURGOGNE FRANCHE
effilogis
France Rénov'
Doubs
MAISON DÉVELOPPEMENT DURABLE
PROCIVIS
URBAM

**OPÉRATION PROGRAMMÉE
D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT**

Une action inscrite dans le Plan Climat Air Energie Territorial Loue Lison

Des aides et des primes pour vos travaux ! *

Travaux d'économie d'énergie
aides rénovation globale (cumul maximum de 20 000€ d'aides) et des primes (audit énergétique, isolation avec des matériaux biosourcés, chaudière bois bûches) pouvant aller jusqu'à 1500€

Adaptation des logements à la perte d'autonomie (salle de bain, aménagement accès) ou handicap.

Réhabilitation de logements dégradés, vacants, accession à la propriété, projets locatifs.

Valorisation de votre patrimoine : logement avec façade donnant sur la Loue ou le Lison (ravalement, isolation).





Pour qui ?

Les propriétaires occupants, les futurs acquéreurs, les propriétaires bailleurs et copropriétaires

* Selon vos conditions de ressources et les travaux envisagés

Contactez le Pôle Rénovation Conseil/
Par téléphone au **07 88 84 40 93**
Par mail polerenovation@cclouelison.fr
Sur RDV dans les France Services Loue Lison
(Amancey, Ornans, Quingey)

Une mallette énergie pour diagnostiquer votre maison

Le Pôle Rénovation Conseil Loue Lison de la CC Loue Lison est équipé d'un nouvel outil : la mallette énergie. Cette mallette énergie permet de faire soi-même le diagnostic énergétique de son habitation.

Cette mallette prêtée gratuitement est utile pour mieux consommer !
Elle ne remplace pas le diagnostic performance énergétique (DPE) délivré par un professionnel.
Composée de nombreux outils, elle permet de mesurer ses consommations.

Elle dispose de :

- Un thermomètre pour les réfrigérateurs et les congélateurs,
- Un thermo hygromètre pour mesurer l'humidité de l'air intérieur,
- Un thermomètre pour mesurer la température ambiante d'une pièce,
- Un mesureur de co2 pour connaître la concentration de co2,
- Une caméra thermique pour recenser les déperditions énergétiques,
- Un wattmètre pour mesurer la consommation électrique des appareils,
- Un dosimètre radon pour détecter les traces de radon.



La mallette énergie

un outil pour faire son diagnostic énergie

Réservations, explication des outils et modalités du prêt de la mallette auprès du Pôle Rénovation Conseil Loue Lison au 06 02 01 15 47 / polerenovation@cclouelison.fr

Besoin d'aide pour financer vos travaux de rénovation ?

La CC Loue Lison vous accompagne grâce à un dispositif d'aide à l'amélioration et à la rénovation de vos biens : l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

L'enjeu est de soutenir et enclencher une dynamique de réhabilitation. Cela passe par l'amélioration des performances énergétiques du parc privé ancien, l'adaptation des logements au maintien à domicile, la lutte contre l'habitat indigne, la reconquête du parc vacant et dégradé et le renfort de l'attractivité par l'amélioration de l'offre de logements.

Toutes les aides de l'OPAH Loue Lison <https://cclouelison.fr/fr/rb/1617241/une-opah-loue-lison-sur-le-territoire>

Un projet ? Contactez le 07 88 84 40 93 ou envoyez un mail à polerenovation@cclouelison.fr
Entretiens sur RDV dans les France Services Loue Lison (Amancey, Ornans, Quingey).



Fraude et démarchage abusif

La Communauté de communes Loue Lison et son Pôle Rénovation Conseil reçoivent régulièrement des signalements de démarchage abusif et de fraude dans le secteur de l'énergie. Retrouvez ci-dessous quelques conseils pour ne pas se faire abuser :

1. **Les organismes publics ne réalisent pas de démarchage à domicile**, ni par téléphone ou mail et ne mandatent pas de sociétés pour le faire. Méfiez-vous si la société indique être mandatée par la Communauté de communes, une commune, la Région, l'Agence nationale de l'habitat (Anah) ou France Renov'.
2. **Ne communiquez pas vos informations personnelles** (informations fiscales, documents d'identité, coordonnées bancaires, etc.) lors d'un démarchage, les sociétés peuvent s'en servir pour créer des demandes de prime à votre place et récupérer ces primes.
3. **Ne signez rien lors de la première visite** (même un document présenté comme un bon de visite), un projet de rénovation demande de la réflexion.
4. Si vous souhaitez réaliser des travaux, **c'est à vous de convenir d'un rendez-vous avec un artisan et non l'inverse.**
5. **Privilégiez les entreprises locales et notamment les entreprises locales labellisées RGE** (Reconnu Garant de l'Environnement), label indispensable pour bénéficier d'aides financières. Un annuaire France Renov' des entreprises est disponible ici.
6. **Les travaux ne sont jamais financés à 100% par l'État**, méfiez-vous des fausses promesses et prenez le temps de bien réfléchir à la pertinence et à l'utilité des travaux engagés. Demandez plusieurs devis avec une visite préalable.
7. **Pensez à identifier l'entreprise en notant son numéro SIRET** : si vous rencontrez un problème, ce numéro sera nécessaire.
8. **En cas de doute, contactez notre conseiller France Renov' au 07 88 84 40 93**
9. Dans le Doubs, pour toutes questions sur les panneaux solaires, il y a la fruitière à énergies.
10. Il n'existe aucune aide nationale (Ma prime renov', CEE ou autres) ou locale pour des installations photovoltaïques.

Quelles demandes d'urbanisme pour mes travaux de rénovation ?

Le service urbanisme Loue Lison accompagne et conseille gratuitement les habitants du territoire dans la constitution de leurs dossiers et sur les questions de réglementation.

Un projet de rénovation ou d'aménagement de mon logement ?

Pour la réfection de ma toiture, la modification ou l'ajout d'un conduit de cheminée, le changement des menuiseries, la pose de panneaux photovoltaïques, l'isolation par l'extérieur et le ravalement de façade ou encore l'installation d'une pompe à chaleur... Je suis soumis à une demande d'autorisation d'urbanisme.

Le saviez-vous ?



Les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent se faire en ligne. Un gain de temps... et de papier ! Avec "Mon permis en ligne", vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme (CU, DP, PA, PC, PD) via un guichet unique.



Des permanences avec l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) se tiennent tous les mois à Ornans et à Quingey pour les projets en site inscrit/classé ou en abord de monument historique.

Pour prendre RDV, merci de contacter le service urbanisme Loue Lison.

Contactez le service Urbanisme Loue Lison
03 81 50 81 14 / urbanisme@cclouelison.fr
7 rue Édouard Bastide - 25290 Ornans

Ouverture au public tous les après-midis de 13h à 16h30 et le matin sur rendez-vous.



L'Architecte des Bâtiments de France (ABF) et le service urbanisme Loue Lison organisent des permanences afin d'accompagner les porteurs de projet situés en secteur inscrit, classé et/ou à proximité de monuments historiques.

1 permanence
par mois à
Ornans

1 permanence
par mois à
Quingey

**Renseignements et
prises de RDV au**

03 81 50 81 14 ou
urbanisme@cclouelison.fr

RESPECT DES REGLES RESPECT DES AUTRES

Pour bien Vivre Ensemble

Nos amis les chiens

doivent eux aussi suivre des règles de vie en communauté :



- ➔ être **tenus en laisse** dans le village et sur les chemins de promenade,
- ➔ **ne pas laisser de trace de ses déjections** dans les rues, sur les trottoirs, les espaces verts, les lieux publics :



UN MAÎTRE RESPONSABLE
RAMASSE LES CROTTES
DE SON CHIEN

camping, place des forges, terrain de tennis, cour de la Mairie ...

Brûlage en plein air

Le brûlage en plein air des déchets et détritrus de toute nature **est rigoureusement interdit dans les agglomérations.**

Article 23.3 du règlement sanitaire départemental : arrêté préfectoral du 15 septembre 1982



Bruits de voisinage



BRUITS de voisinage

Tous responsables
Tous concernés

❖ Article 7* : ... les **TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE** utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique (tondeuse débroussailleuse, tronçonneuse, perceuse, bétonnière, ..., **ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :**

	DU LUNDI au VENDREDI	LE SAMEDI	LE DIMANCHE & JOURS FERIES
MATIN	de 8h30 à 12h00	de 9h00 à 12h00	de 10h00 à 12h00
APRES-MIDI	de 14h00 à 19h30	de 15h00 à 19h30	X

*Préfecture du Doubs - Arrêté N°2005 1904 01841 portant réglementation des bruits de voisinage dans le département du Doubs

❖ **ABOIEMENTS INTEMPESTIFS DE CHIEN**
Article R1336-5 du Code de la Santé publique

SECRETARIAT DE MAIRIE

AGENCE POSTALE COMMUNALE

HORAIRES D'OUVERTURE

LUNDI & MARDI	De 9h00 à 12h00
JEUDI	De 14h00 à 18h00

CONTACT

03 81 60 90 11

mairie.lods@orange.fr

www.lods.fr